

Grand Sud Tarn-et-Garonne

Rapport d'activité

**des projets réalisés
entre 2020-2025**



Notre Communauté de communes



CHIFFRES clés



25
communes



43 000
habitants



2^E
Communauté de communes après
CA du Grand Montauban



DES SERVICES RÉPARTIS SUR :
4 SITES
Labastide-Saint-Pierre,
Montech, Verdun-sur-Garonne,
Dieupentale



435 KMS²

TOURISME

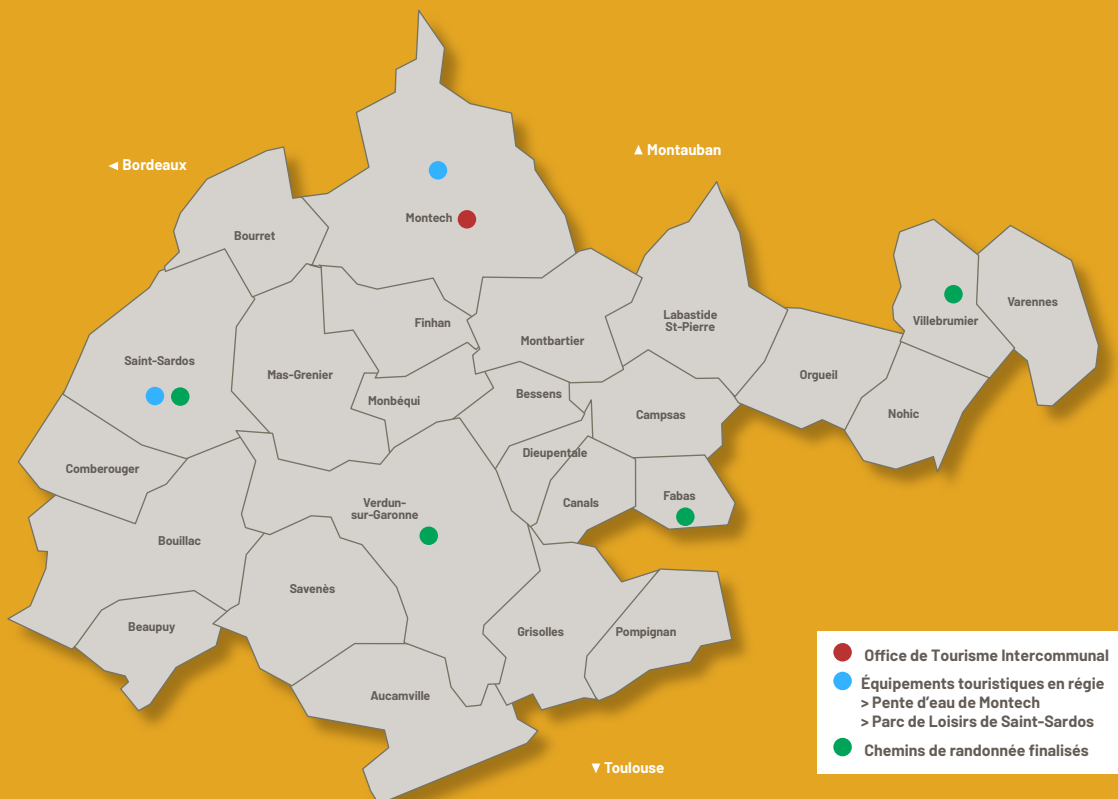
Une destination qui s'affirme

Entre 2020 et 2025, le Grand Sud Tarn-et-Garonne a fait du tourisme un levier majeur d'attractivité.

La stratégie s'est déclinée autour de quatre priorités : garantir un accueil de qualité, notamment à travers l'action de l'Office de tourisme intercommunal, structurer et affirmer la marque de territoire « Destination Insolite », impliquer et fédérer les acteurs du territoire tels que les socio-professionnels du tourisme et développer des offres phares capables de fidéliser les clientèles.

En cinq ans, cette politique a permis de structurer une offre cohérente, de moderniser des sites emblématiques et de renforcer la visibilité du territoire à l'échelle régionale.

*Les équipements touristiques gérés par
Grand Sud Tarn-et-Garonne*





Saint-Sard'Ô, le parc de loisirs

CHIFFRES clés 2020-2025

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

LA CRÉATION ET GESTION DU SITE DE LA PENTE D'EAU - MONTECH

La requalification du site de la Pente d'eau de Montech a abouti à la création d'un véritable pôle d'attractivité touristique, alliant valorisation patrimoniale, accueil du public, animations, développement de partenariats et coordination avec les acteurs locaux. Sa connexion avec le Canal des Deux Mers et le Canal de Montech en fait une porte d'entrée majeure du territoire.

LA STRUCTURATION DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL - TERRITOIRE

L'Office de Tourisme Intercommunal a obtenu son classement en catégorie II en 2024, preuve de sa montée en qualité.

Sa gouvernance associe les socio-professionnels du territoire et assure désormais un rôle central de coordination, de promotion et d'accompagnement des acteurs touristiques. Le lancement d'un nouveau site internet (tourisme.grandsud82.fr) a offert une vitrine moderne et complète de l'offre touristique locale.

LA CRÉATION ET ANIMATION DU CLUB TOURISME - TERRITOIRE

Espace d'échanges et de co-construction, le Club Tourisme fédère les acteurs locaux (hébergeurs, restaurateurs, producteurs, gestionnaires de sites...). Il a favorisé le partage de bonnes pratiques et la montée en gamme de l'offre.

Parmi ses actions emblématiques figure le projet « Portraits Insolites », une série d'expositions valorisant les visages du tourisme local.

LA CRÉATION ET GESTION DU PARC DE LOISIRS - SAINT-SARDOS

Initiée en 2021, la restructuration du Parc de Loisirs de Saint-Sardos visait à remettre aux normes les installations et à renouveler l'offre de loisirs pour les habitants comme pour les touristes. Pensé comme un espace ludique, naturel et familial, le parc a vocation à devenir un lieu de détente et de découverte accessible à tous. Réouvert en juillet 2025, le déploiement des activités (nautiques, ludiques, aquatiques, sportives) s'échelonnait sur 3 à 4 ans.

LA RESTRUCTURATION DE L'ITINÉRANCE DOUCE - VERDUN-SUR-GARONNE, FABAS, SAINT-SARDOS

Un schéma d'itinérance pédestre a été élaboré afin d'améliorer la lisibilité, la sécurité et la continuité des parcours. Des circuits ont été finalisés à Verdun-sur-Garonne, Fabas et Saint-Sardos.

À Saint-Sardos, un sentier d'interprétation ludique a vu le jour sous forme de jeu de piste : « Qui a volé Étienne ? », valorisant de manière originale le patrimoine local.

En parallèle, le Rallye Insolite, basé sur une offre de géocaching, permet de découvrir le territoire autrement. Cette approche ludique valorise un patrimoine naturel, vernaculaire et méconnu, tout en attirant un public diversifié et curieux.



51 835

visiteurs accueillis à l'OTI
entre 2021 et 2024



73 523

visiteurs à la Péniche-
Musée de la Pente
d'eau de Montech



57 000

passages annuels sur la
Véloroute Voie Verte
Canal Latéral à la Garonne
(Montech Nord)



285

professionnels du
tourisme référencés
et valorisés via
les carnets de territoire
et les sites internet
de GSTG

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

LA MISE EN PLACE DE LA TAXE DE SÉJOUR - TERRITOIRE HORS MONTECH

Instaurée en 2024, la taxe de séjour permet de financer les actions de promotion, d'animation et de valorisation de l'offre touristique, renforçant l'autonomie et la durabilité de la politique touristique intercommunale.

CHIFFRES *clés* 2020-2025



2 000

participants par an
aux animations organisées
ou soutenues par le service
tourisme (Convivencia,
Journées du Patrimoine,
visites de villages...
hors événements viticoles)



50

groupes
(associations, scolaires,
clubs) accueillis chaque
année par l'Office de
Tourisme pour des visites
et actions de médiation

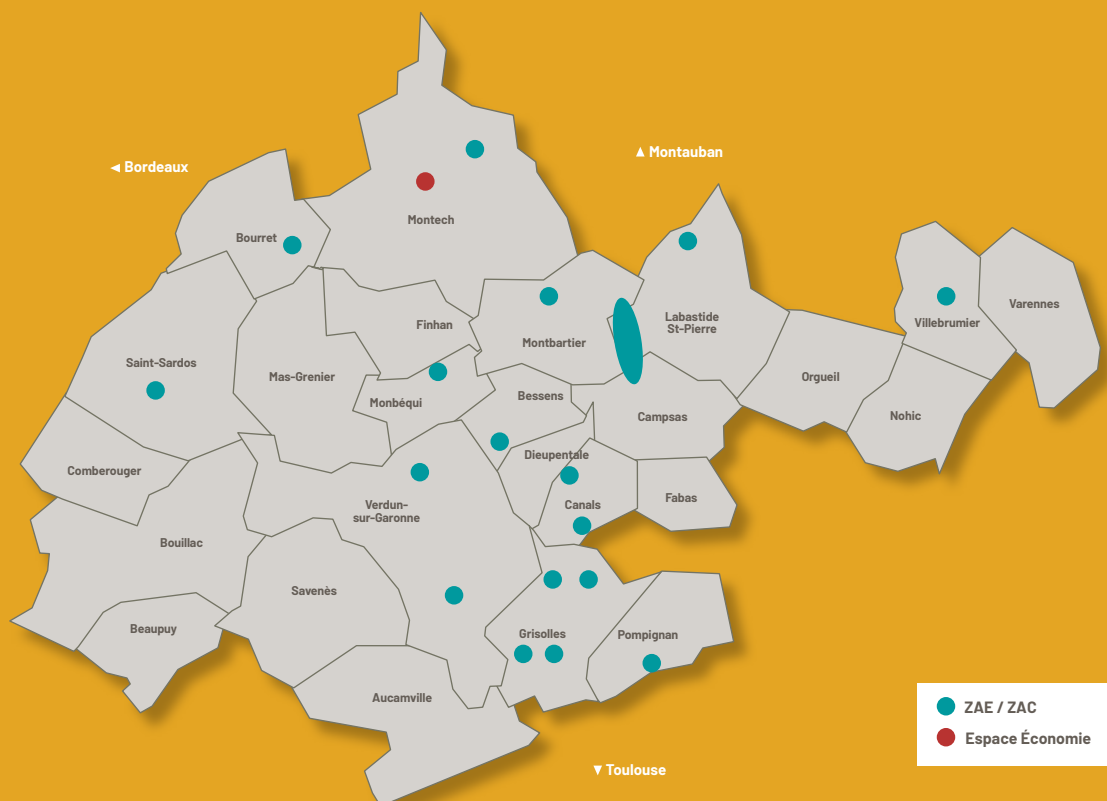
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Soutenir, fédérer, innover

Entre 2020 et 2025, la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne a fait du soutien au développement économique une priorité.

L'objectif : accompagner les entreprises et les porteurs de projets, aussi bien individuellement qu'au travers de dynamiques collectives par filière. Clubs d'entreprises, dispositifs financiers, mise en réseau des acteurs ou encore valorisation des productions locales : en cinq ans, la collectivité a déployé un ensemble d'actions concrètes pour stimuler l'activité et renforcer la résilience du tissu économique.

*Les implantations des ZAE et ZAC
sur le territoire de Grand Sud Tarn-et-Garonne*





Réunion du club agricole

CHIFFRES clés 2020-2025

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

LE LANCEMENT DE CLUBS D'ENTREPRISES - TERRITOIRE

Près de 230 entreprises ont été fédérées à travers plusieurs clubs thématiques, véritables lieux d'échanges et de coopération :

- Club Agricole : une cinquantaine d'agriculteurs réunis avec pour objectif de promouvoir les productions locales et favoriser les circuits courts.
- Club Commerce - Transport & Logistique : rencontres, partage de pratiques et veille réglementaire pour les acteurs de la filière.
- Club Industrie : valorisation des savoir-faire industriels et création de synergies entre entreprises et partenaires.
- Club Prestataires Touristiques : co-construction de l'offre, ateliers thématiques et échanges entre les socio-professionnels du tourisme.
- Club Management & Ressources Humaines : réponses collectives aux enjeux managériaux et RH via visites et ateliers.

LA CRÉATION DE LA ROUTE DES PRODUCTEURS - TERRITOIRE

Issue des travaux du Club Agricole, cette initiative met en lumière les agriculteurs et les points de vente directe du territoire. Véritable vitrine des savoir-faire locaux créée avec l'appui de la Communauté de communes, la Route des Producteurs invite les consommateurs à découvrir des produits d'exception... à deux pas de chez eux !

=> <https://www.grandsud82.fr/carte-des-producteurs/>



Campagne « Route des producteurs »

LA MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS DE SOUTIEN À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - TERRITOIRE

Dans le cadre de sa politique d'aide à l'immobilier d'entreprises, la Communauté de communes accompagne les projets de développement des entreprises par le biais de deux dispositifs :

- coup de pouce économie de proximité : un nouveau dispositif pour lutter contre la vacance commerciale et accompagner l'installation ou la modernisation des commerces en centre-ville et en milieu rural.
- Aide à l'immobilier d'entreprises : un soutien direct aux investissements des TPE et PME créateurs d'emplois et de ressources pour le territoire.
- En complément, la Communauté de communes a apporté des aides exceptionnelles pour accompagner les entreprises durant la crise sanitaire du COVID et la crise énergétique.



125 790 €

engagés aux côtés de la Région Occitanie pour le fonds L'OCCAL, en soutien aux entreprises durant la crise COVID



111 692 €

attribués à 14 entreprises locales pour accompagner des projets de développement économique



230

entreprises fédérées dans les clubs d'entreprises thématiques



50

agriculteurs engagés dans le Club Agricole et valorisés à travers la Route des producteurs

AR Prefecture

082-218200178-20250925-DELIB2025_54-DE

Reçu le 03/10/2025

Publié le 03/10/2025

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

LA CRÉATION D'UN ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS ET LANCEMENT D'UNE CARTE CADEAU LOCALE - TERRITOIRE

Avec le concours de Vitrines de France, un annuaire numérique des commerces et artisans locaux a été créé. Aujourd'hui, près d'une centaine de professionnels y sont référencés sur le site :

=> kado.grandsud82.fr

Cette plateforme offre la possibilité également de faire l'acquisition de la carte cadeau KADO Grand Sud Tarn-et-Garonne, valable chez les commerçants et artisans participants des 25 communes de l'intercommunalité.

Ce dispositif innovant, parfois bonifié par la collectivité à hauteur de 50% (« 10 € achetés, 10 € offerts »), soutient activement la consommation locale, favorise le pouvoir d'achat des usagers et dynamise le commerce de proximité.



*Visuel de la vitrophanie
apposée chez les commerçants et
artisans participants au
dispositif KADO*

CHIFFRES clés 2020-2025



331 000 €

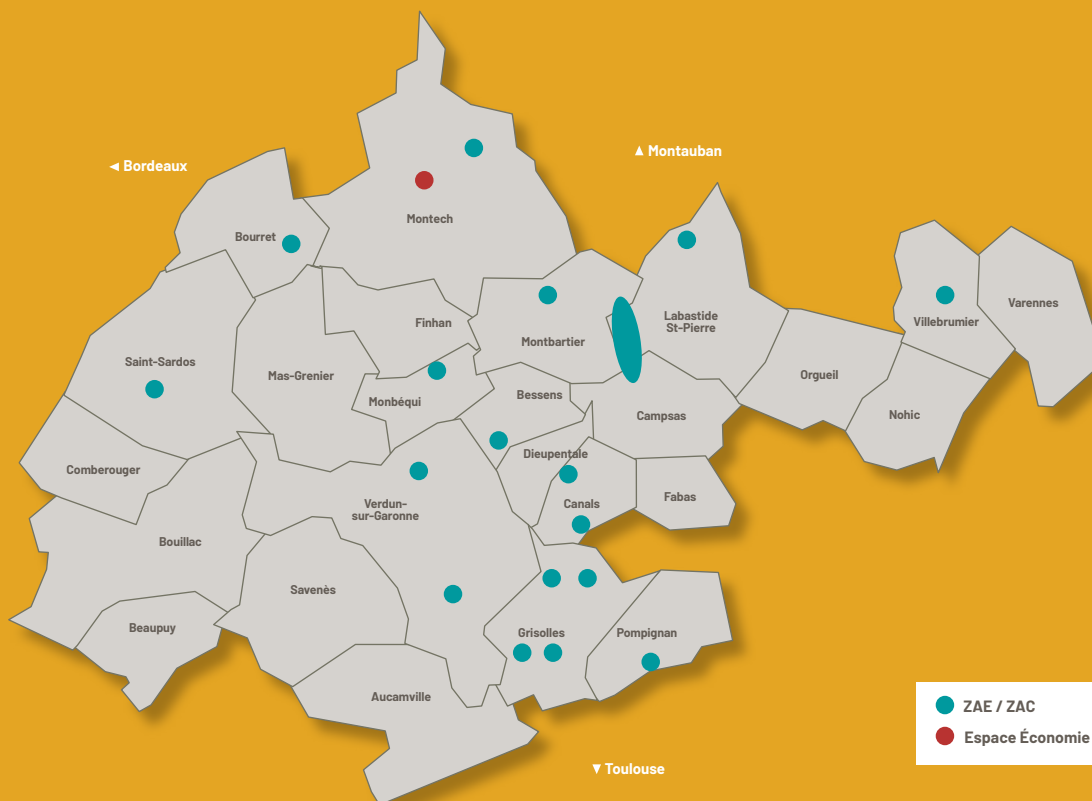
mobilisés pour abonder
le dispositif carte KADO

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Des zones pleines d'activités

En cinq ans, Grand Sud Tarn-et-Garonne a poursuivi une politique ambitieuse de commercialisation, de gestion et de valorisation de ses zones d'activités économiques. Avec 18 ZAE réparties sur les 25 communes, l'enjeu était double : offrir aux entreprises des conditions d'implantation optimales et faire des zones d'activités un moteur de création d'emplois, tout en intégrant les exigences environnementales.

*Les implantations des ZAE et ZAC
sur le territoire de Grand Sud Tarn-et-Garonne*



AR Prefecture

082-218200178-20250925-DE-182025_54-DE
Reçu le 03/10/2025
Publié le 03/10/2025



Implantation à GSL de nouveaux bâtiments

CHIFFRES clés 2020-2025

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

LES CESSIONS DES DERNIERS TERRAINS DISPONIBLES - GRISOLLES, BESSENS, MONTECH

Le développement économique du territoire se poursuit avec un attrait de plus en plus marqué pour les 18 zones d'activités économiques (ZAE) des 25 communes. Entre 2022 et 2025, les derniers lots disponibles ont trouvé preneur dans plusieurs zones stratégiques, telles que les Nauzes (Grisolles), les Palanques (Bessens) et la Mouscane (Montech). Ces implantations représentent 2,6 hectares commercialisés et devraient générer 100 à 150 emplois à moyen terme.

LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES À GRAND SUD LOGISTIQUE

Avant les aménagements, de vastes fouilles ont été menées sur la ZAC Grand Sud Logistique. Sur 3 hectares, pendant près de 6 mois, jusqu'à 25 personnes ont mis au jour 14 000 pièces lithiques datant du Paléolithique moyen, témoignant de la présence de Néandertal. D'autres découvertes ont révélé des traces d'occupation médiévale et moderne, confirmant la richesse patrimoniale du site. Un patrimoine inattendu qui fait écho à l'histoire longue du territoire, de Néandertal à nos jours.



Fouilles à GSL

LE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE POUR VIABILISER ET FINALISER LES TRAVAUX DE GRAND SUD LOGISTIQUE

Le renouvellement de l'Autorisation Environnementale Unique obtenu en 2022 a ouvert la voie à la viabilisation d'une centaine d'hectares supplémentaires sur les 400 hectares que la ZAC Grand Sud Logistique occupe. L'engagement de l'intercommunalité : faire de ce site stratégique d'intérêt régional un exemple d'équilibre entre attractivité économique et préservation de la biodiversité. À ce titre, des actions de compensation environnementale sur 100 hectares sont menées, avec un programme de restauration et de protection des milieux naturels sur 30 ans.



405 681 M²

de terrains commercialisés
en zones d'activités
économiques
(dont 40 424 m² en ZAE
et 365 257 m² sur la ZAC
Grand Sud Logistique).



15 040 000 €

de ventes cumulées
réalisées



18

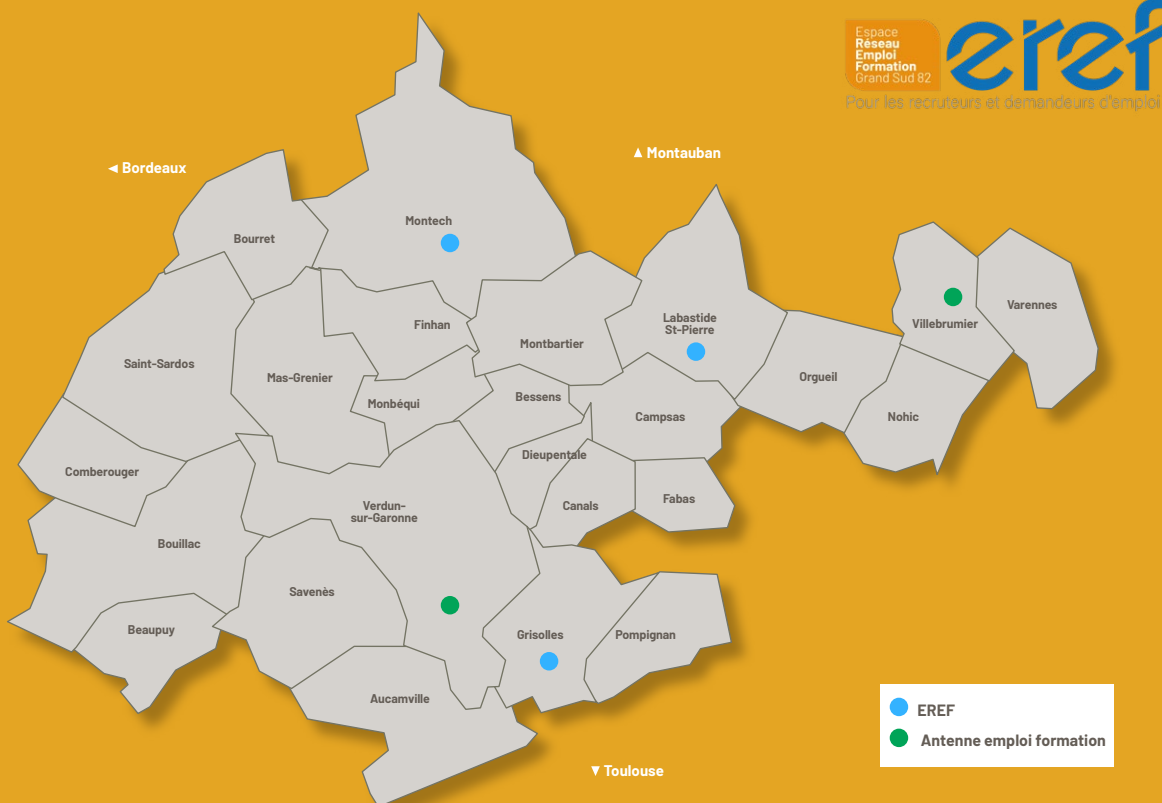
zones d'activités
économiques réparties
sur 25 communes

EMPLOI

Un territoire mobilisé pour l'avenir

Accompagner les demandeurs d'emploi et anticiper les besoins en recrutement liés aux implantations d'entreprises : telle a été la ligne directrice de la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne depuis 2020. En cinq ans, de nombreux dispositifs innovants ont vu le jour pour rapprocher les demandeurs d'emploi des entreprises, valoriser les métiers du territoire et créer de véritables passerelles vers l'emploi.

L'Espace Réseau Emploi Formation et ses antennes sur le territoire de Grand Sud Tarn-et-Garonne





Club Management & RH

CHIFFRES clés 2020-2025

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

LE CLUB MANAGEMENT & RESSOURCES HUMAINES

Créé en 2023, ce club propose aux entreprises des ateliers pratiques sur les problématiques managériales et de ressources humaines. Environ 4 ateliers gratuits par an permettent aux dirigeants et responsables RH d'échanger et de trouver des solutions adaptées.

LA CRÉATION D'UN JEU DES 16 FAMILLES

Un outil ludique conçu pour faire découvrir les métiers du territoire aux scolaires et aux demandeurs d'emploi. Ce jeu, en cours de finalisation et co-construit avec les entreprises locales, permettra de sensibiliser un large public à la diversité des filières professionnelles présentes en Grand Sud Tarn-et-Garonne.

L'OPÉRATION «JOBS D'ÉTÉ» - MONTECH

Organisé au lycée de Montech en 2023 et 2024, ce dispositif met en relation les jeunes avec des employeurs proposant des postes saisonniers. Une première expérience professionnelle valorisante pour les lycéens et une réponse directe aux besoins des entreprises locales.

L'ORGANISATION DE TROIS FORUMS ANNUELS DE L'EMPLOI - MONTBARTIER, GRISOLLES ET MONTECH

La collectivité a mis en place un rythme régulier de forums de recrutement :

- forum Transport & Logistique à Montbartier (septembre),
- forum des métiers de l'Industrie à Grisolles (novembre),
- forum multisectoriel à Montech (mars-avril).

Ces rendez-vous sont devenus des moments forts du calendrier économique et social du territoire.

PARCOURS EMPLOI

Des ateliers pratiques pour accompagner les demandeurs d'emploi : CV, lettres de motivation, techniques de recherche et préparation aux entretiens. Un dispositif complet qui facilite l'accès à l'emploi et valorise les compétences locales.



Forum de l'industrie à Grisolles



1 028

visiteurs

accueillis sur les forums
en seulement deux ans



268

mises en emploi
réalisées depuis 2021



175

entreprises
accompagnées
depuis 2021



2 307

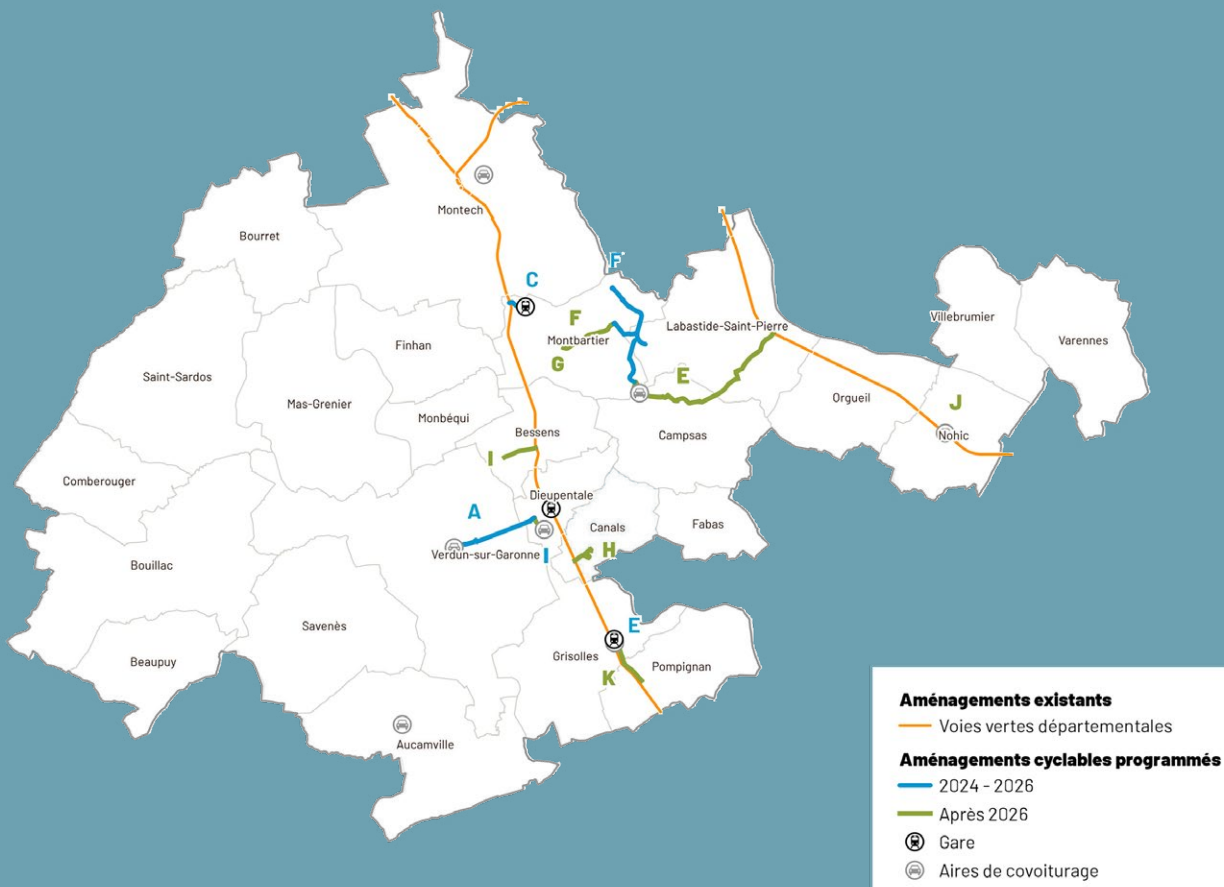
personnes
accompagnées
depuis 2021

MOBILITÉ

Vers des déplacements plus durables

Le territoire de Grand Sud Tarn-et-Garonne bénéficie d'une situation stratégique, soumis à l'attraction des aires urbaines de Montauban et de Toulouse et desservi par trois gares. Cette configuration constitue un atout, mais aussi un défi : l'usage de la voiture individuelle reste prépondérant, porté par des axes routiers performants. Dès 2019, deux documents structurants ont fixé le cap : la Loi LOM et le PCAET. Depuis 2020, la Communauté de communes a développé le covoiturage et les modes actifs, tout en améliorant l'offre de transport collectif.

Mobilité : les aménagements existants et programmés Grand Sud Tarn-et-Garonne





Animation autour de la mobilité «Savoir rouler à vélo» organisée avec le Comité département du cyclotourisme 82

CHIFFRES clés 2020-2025

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

L'OBTENTION D'UNE LABELLISATION EN MATIÈRE D'ÉCOMOBILITÉ - GSTG, MONTECH, ORGUEIL

Dès 2020, la Communauté de communes a été labellisée par l'ADEME en écomobilité pour une durée de quatre ans (2020-2023). Cette distinction a également permis d'accompagner deux communes du territoire, Montech et Orgueil, dans leur propre démarche de labellisation, affirmant ainsi l'exemplarité de la collectivité.

LE CHOIX STRATÉGIQUE DE LA COMPÉTENCE MOBILITÉ

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) imposait aux intercommunalités de se positionner sur la prise de compétence mobilité avant le 1er juillet 2021. Après débats et négociations avec la Région, Grand Sud Tarn-et-Garonne a décidé de confier à cette dernière le rôle d'Autorité Organisatrice de la Mobilité Régionale et Locale, garantissant une meilleure cohérence à l'échelle supra-territoriale.

LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN

De quatre lignes en 2020, le réseau régional dessert aujourd'hui le territoire avec sept lignes, grâce aux négociations menées par l'intercommunalité. De nouveaux arrêts ont également été négociés avec la Région et ont été créés, notamment sur la ZAC Grand Sud Logistique et à proximité de certaines aires de covoiturage, améliorant l'accessibilité des usagers du territoire.

LA PARTICIPATION ACTIVE AUX GRANDS PROJETS SUPRA-TERRITORIAUX

La collectivité s'est fortement investie dans les réflexions et échanges autour de projets structurants dépassant le périmètre intercommunal : Ligne à Grande Vitesse, échangeurs autoroutiers de Lacourt-Saint-Pierre et Fronton, futur hôpital de Montauban, Boulevard Urbain Ouest ou encore le Service Express Métropolitain de Toulouse

LA CRÉATION D'AIRES DE COVOITURAGE - AUCAMVILLE, CAMPSAS, DIEUPENTALE, VERDUN/ GARONNE ET MONTECH

La stratégie intercommunale a permis de définir sept aires de covoiturage, dont cinq ont été réalisées à Aucamville, Campsas, Dieupentale, Verdun-sur-Garonne et Montech. Les deux dernières, à Nohic et Grissoles, restent en attente pour des raisons foncières.



Aire de covoiturage de Dieupentale

L'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Une large concertation (questionnaires, enquêtes, rencontres) a permis de construire un schéma directeur cyclable articulé autour de trois volets : itinéraires intercommunaux prioritaires en rabattement vers les gares, itinéraires communaux et carnet de recommandations. Les études opérationnelles des trois premiers tracés intercommunaux (Montbartier, Grissoles et Dieupentale) sont achevées et les premiers travaux devraient débuter fin 2025.



7

aires de covoiturage
identifiées et
5 aménagées



3

itinéraires cyclables
intercommunaux dont
les études opérationnelles
sont finalisées



1,3 M €

investis sur le mandat
pour les infrastructures
et services liés
à la mobilité

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025**UN TRANSPORT À LA DEMANDE ADAPTÉ**

En lien avec la Région, une enquête a été menée durant l'été 2021 auprès des habitants et des élus pour alimenter le diagnostic mobilité. Le TAD de Verdun-sur-Garonne a été amélioré en profitant du temps d'arrêt de 2 heures pour le marché pour effectuer des rabattements vers la gare de Dieupentale. Le TAD a également dû s'adapter à la nouvelle organisation de la Région : plateforme et tarification unique.

*TAD de Verdun-sur-Garonne***L'EXPÉRIMENTATION DU COVOITURAGE DYNAMIQUE - DIEUPENTALE, GRISOLLES, VERDUN/GARONNE**

En 2022, la Communauté de communes et la Région ont lancé une expérimentation de lignes de covoiturage dynamique, avec l'appui de la société La Roue Verte et la participation active de 1 440 habitants consultés. Trois lignes vers Toulouse ont été ouvertes en 2023 depuis Dieupentale, Grisolles et Verdun-sur-Garonne. Malgré une mobilisation initiale, le dispositif n'a pas trouvé son public et n'a pas été prolongé.

DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES AU SERVICE DES GARES

Le stationnement a été modernisé autour des trois gares : refonte de la convention SNCF à Dieupentale, réorganisation en lien avec covoiturage et aménagement cyclable à Grisolles, installation d'un box supplémentaire à Montbartier en 2023. Un règlement d'usage des box vélo a par ailleurs été instauré, améliorant leur accessibilité et leur gestion.

LA MISE EN OEUVRE D'ANIMATIONS POUR CHANGER LES HABITUDES

Au-delà des infrastructures, Grand Sud Tarn-et-Garonne a multiplié les actions de sensibilisation : participation à « Trace ta Route », organisation d'animations « Savoir Rouler à Vélo » ayant formé une trentaine d'enfants, ciné-débat à Labastide-Saint-Pierre, ateliers d'information à Monbéqui... Ces initiatives ont contribué à diffuser la culture des mobilités alternatives auprès des usagers du territoire.

UNE EXEMPLARITÉ INTERNE AFFICHÉE

Pour montrer l'exemple, la collectivité a mis en place dès 2022 le Forfait Mobilités Durables pour ses agents, favorisant l'usage des modes actifs. Elle a également engagé le verdissement de sa flotte de véhicules, passant de 1 à 5 véhicules électriques sur la durée du mandat.

**CHIFFRES
clés
2020-2025****17 000**

trajets en covoiturage
réalisés en 2024
(vs 1 122 en 2020)

ÉNERGIE - CLIMAT

Un territoire engagé dans la transition !

Adopté fin 2019, le premier Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) a constitué la feuille de route de la Communauté de communes. Ce document traduit au niveau local les grands objectifs nationaux et régionaux en matière de transition écologique : réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030 et de 75 % à l'horizon 2050, baisse des consommations énergétiques de 20 % d'ici 2030 et engagement vers un territoire à énergie positive avant 2050 pour la région Occitanie.

Décliné en 7 grandes finalités – mobilités, énergies renouvelables, économie, agriculture, adaptation climatique... – le PCAET est avant tout un projet territorial de développement durable, au cœur de l'action intercommunale, pour accompagner les habitants, les entreprises et les communes vers une transition partagée.





Animation du CPIE dans une école de Labastide-St-Pierre

CHIFFRES clés 2020-2025

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

LA MISE EN PLACE DE LA GOUVERNANCE DU PCAET

Pour piloter le PCAET, la Communauté de communes a mis en place une gouvernance dédiée avec un comité technique et un comité de pilotage annuels, accompagnés de bilans réguliers, dont un réglementaire à mi-parcours.

LE DÉPLOIEMENT D'ACTIONS DE SENSIBILISATION - BOURRET, ORGUEIL, MONTBARTIER, MONTECH, FINHAN, LABASTIDE-ST-PIERRE, POMPIGNAN, VERDUN/GARONNE, BOUILLAC, COMBEROUGER, MONBÉQUI, ST SARDOS, BESENS, GRISOLLES, MAS-GRENIER.

L'intercommunalité a multiplié les actions pédagogiques : ateliers pour les élus (fresque du climat en 2021, fresque de l'eau en 2023, adaptation au changement climatique en 2024-2025), animations dans les écoles (programme Watty dans 5 écoles en 2021 puis convention avec le CPIE en 2023, touchant plus de 1 200 élèves sur le mandat), et événements grand public (balades nature, ciné-débat, animations « éco-gestes »).

LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

En partenariat avec le CAUE 82, Grand Sud Tarn-et-Garonne a déployé un Guichet Unique de la Rénovation Énergétique (GURE) dont l'objectif est de conseiller les usagers du territoire à la rénovation énergétique des logements. Ce service a été déployé dans 4 communes du territoire : Grisolles, Labastide-St-Pierre, Montech et Verdun/Garonne.

En parallèle, la Communauté de communes a instauré une aide locale à la rénovation énergétique destinée aux usagers du territoire. Cette aide a permis de soutenir financièrement 80 ménages, générant plus de 1,4 million d'euros de travaux. Par ailleurs, un plan de sobriété interne à la Communauté de communes a été adopté en 2023 et a permis de réduire de 12 % la consommation des 4 sites administratifs de la collectivité.

Pour aller plus loin en matière de sobriété énergétique, Grand Sud Tarn-et-Garonne a conventionné avec le SDE 82 afin de bénéficier du service mutualisé de conseiller en Energie Partagée (CEP). Ce conventionnement a permis de réaliser un audit du patrimoine, travailler à une priorisation des sites et des actions et d'élaborer une programmation pluri-annuelle des travaux de bâtiments. Enfin, un travail plus particulier a été mené avec le concours des Restos du Cœur 82 (en 2022), la Croix Rouge, le Secours Populaire et Secours Catholique (en 2023). Objectif : lutter contre la précarité énergétique via la distribution de 427 kits précarité destinés aux familles en difficulté.



Le Guichet Unique de la Rénovation Énergétique



38

actions terminées,
21 en cours et
8 à lancer
dans le cadre du PCAET
(données fin 2024)



1,4 M €

de travaux de rénovation
énergétique engagés
grâce aux 80 aides
locales à la rénovation
énergétique, générant ainsi
une baisse des GES
de 260 tonnes
de CO² par an



1000

rendez-vous GURE
réalisés depuis 2020



+ 172 000 KWH

produits par le photo-
voltaïque de la Maison
intercommunale de
l'Enfance à
Verdun/Garonne
(20 000 € de recettes)

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

PLANTER, SÉQUESTERER, COMPENSER

Avec l'association Campagnes Vivantes 82, Grand Sud Tarn-et-Garonne a engagé depuis 2021 un travail de plantation et de reboisement de la trame verte de notre territoire. Cette action a permis de planter près de 2,7 kms de haies en trois ans.



FORMER ET ANTICIPER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Entre 2020 et 2025, les élus ont été formés aux énergies renouvelables par des visites de terrain (géothermie, méthanisation, chaufferie bois, agrivoltaïsme). Un accompagnement de l'association ECIR a également permis de monter en compétence sur les sujets de gouvernance et finances locales pour le partage de la valeur.

LA STRATÉGIE LOCALE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES - BEAUPUY, BESSENS, CAMPSAS, POMPIGNAN, VERDUN/GARONNE, DIEUPENTALE ET GRISOLLES

Lauréate d'un appel à projet régional, la Communauté de communes a défini une feuille de route ambitieuse pour développer un mix énergétique renouvelable. Parmi les actions concrètes : un premier appel à manifestation d'intérêt a réuni 7 communes autour de toitures photovoltaïques, une charte photovoltaïque au sol a été adoptée en 2022 puis actualisée en 2025, des comités thématiques ont vu le jour (PV, méthanisation...), et un projet de parc photovoltaïque est en étude sur l'ancien site d'enfouissement de Reyniès avec la SEM Soélia, ENERCOOP Midi Pyrénées et EnerciT.

CHIFFRES
clés
2020-2025



2,7 KMS

de haies plantés en 3 ans

OUVRAGES D'ART

Un territoire engagé dans la transition

À la suite de la fusion intercommunale, la Communauté de communes s'est retrouvée face à un défi de taille : prendre en charge un patrimoine d'ouvrages d'art sans disposer d'aucune base documentaire, ou presque. La période 2020-2026 a donc marqué une étape fondatrice. D'abord par le recensement minutieux de plus de 240 ouvrages d'art. Ensuite, en construisant une stratégie d'entretien claire, priorisée et planifiée dans le temps, afin d'assurer la sécurité des usagers et la pérennité de ce patrimoine stratégique.



Finalisation des travaux du pont

CHIFFRES
clés
2020-2025

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

LE RECENSEMENT DES OUVRAGES D'ART

Le premier travail a consisté à recenser l'ensemble des ouvrages d'art : 241 au total, dont 149 ponts de plus de 2 mètres d'ouverture. Cette étape, réalisée en lien entre régie et bureau d'études, a nécessité un important travail de débroussaillage et de mise au jour de certains ouvrages invisibles depuis des années.

L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE PLURIANNUELLE D'ENTRETIEN

Un diagnostic complet confié à un bureau d'études en 2021-2022 a permis de définir une programmation pluriannuelle des investissements grâce à un travail de «critérisation» (PPI 2022-2026). Celle-ci prend en compte les priorités de sécurité, les besoins de confortement et l'entretien courant, en complément de l'enveloppe de 150 000 € par an pour la PPI et de 60 à 80 000 € pour l'entretien spécialisé.

LES PRIORITÉS DE SÉCURITÉ

Les mentions S, c'est-à-dire les interventions urgentes liées à la sécurité (dépose et pose de garde-corps, création de longrines, etc.), ont été traitées en priorité afin de sécuriser les ouvrages les plus sensibles.

LES PONTS SUR LE CANAL : UN TRAITEMENT PARTICULIER - BESSENS, MONTBARTIER, POMPIGNAN, BRIAL

Ouvrages emblématiques et stratégiques, les ponts sur le canal ont fait l'objet d'un suivi spécifique, avec une intervention par an. Le pont de Bessens, priorisé dès 2021-2022 sous la surveillance de la préfecture, a nécessité la démolition d'un bowstring historique et la pose temporaire d'un pont métallique. Ont suivi le pont de Montbartier (2023), celui entre Pompignan et Saint-Rustice (2024), puis le pont de Brial à Montech (2025). Les études sont déjà engagées pour le pont de Canals (2026).

L'ENTRETIEN COURANT ASSURÉ EN INTERNE

En complément, l'équipe en régie assure désormais l'entretien hivernal des ouvrages : débroussaillage, suivi des rejets d'eau et contrôle visuel des jauges.

La Communauté de communes a aussi engagé une politique de suivi technique ambitieuse :

- 19 ponts équipés de jauges pour suivre l'évolution des pathologies.
- Inspections détaillées confiées à des bureaux spécialisés, selon une fréquence de 3, 6 ou 9 ans.
- Lancement d'un programme d'inspections visuelles annuelles, encore en cours de mise en place.



Débroussaillage autour des ouvrages



241

ouvrages recensés,
dont 149 ponts de
plus de 2m d'ouverture



110

inspections détaillées
commandées entre
2023 et 2025



5

ponts sur 6 du canal
sécurisés



Plus de

3 055 000 €

de travaux réalisés
par la Communauté
de communes

OUVRAGES D'ART

LES TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS 2021 SUR LES OUVRAGES D'ART DU TERRITOIRE

* Mention S : reprise des dispositifs de retenue pour la sécurité immédiate des usagers (garde-corps ou parapets endommagés)

Année	Commune	Situation géographique	Ouverture	PPI 2022/2026	Entretien spé	Mentions S*	Ponts sur canal	Opérations hors marchés
2021	BESSENS	Chemin des Palanques (stade)	<2m					34 106,40
	BEAUPUY	Route de Beaumont à Le Burgaud	>2m					13 842,00
	BEAUPUY	Route de Beaupuy à Mas Grenier	>2m			3 519,00		
	LABASTIDE SAINT PIERRE	Chemin du Clos de Jeannou	>2m			3 304,80		
2022	BESSENS	Chemin des Palanques	>2m				862 029,28	
	BOURRET	Chemin de Pigasse	<2m	30 649,20				
	BOURRET	Chemin de Trigofrède	>2m	29 389,20				
	MONTECH	Route du Barry	>2m	62 690,80				
	CAMPSAS	Chemin As Bousquet	<2m	27 645,60				
	POMPIGNAN	Chemin de Faillères	>2m		26 709,60			
	VERDUN SUR GARONNE	Route des Touyrats	>2m		32 208,00			
	FABAS	Route de Benech	>2m		15 884,40			
	LABASTIDE SAINT PIERRE	Chemin de Callory à Barres	>2m			9 262,56		
	LABASTIDE SAINT PIERRE	Rue de l'Egalité	>2m			4 999,68		
	NOHIC	Prolongement vers Fronton	>2m			8 304,24		
	NOHIC	Chemin des Travaux	>2m			6 277,20		
	NOHIC	Rue de la Fontaine	>2m			5 353,20		
	NOHIC	Chemin des Lacs	>2m			7 146,48		
	NOHIC	Chemin de Lavernède (P04)	>2m			4 657,44		
	NOHIC	Chemin de Lavernède (P05)	>2m			4 242,24		
	NOHIC	Chemin de la Rouquette	>2m			4 224,72		
	FINHAN	Chemin de la Garouille (P01)	>2m			4 651,20		
	FINHAN	Chemin des Grandes Prairies	>2m			9 564,48		
2023	MONTBARTIER	Route de Finhan	>2m				236 220,41	
	BESSENS	Chemin des Placettes (P02)	>2m	108 549,60				
	ORGUEIL	Chemin du Pautal	>2m	45 792,00				
	FINHAN	Chemin de la Garouille (P02)	>2m		47 416,80			
	SAVENES	Route de Pradère	>2m		7 980,00			
2024	POMPIGNAN	Chemin de Saint Rustice	>2m				347 946,79	
	NOHIC	Chemin du Pigeonnier	>2m	154 501,83				
	BESSENS	Chemin du Canal	>2m		30 895,51			
	BESSENS	Chemin des Palanques	>2m		7 047,60			
	BESSENS	Chemin des Placettes	>2m		6 522,18			
	MONTECH	Route de la Pisciculture	>2m		12 399,06			
	VERDUN SUR GARONNE	Chemin de Najats à Embarthe	>2m		14 176,51			
2025	MONTECH	Route de Brians	>2m				530 381,73	estim pour MOE/études/travaux
	COMBEROUGER	Route de Mallemousque à la Citadelle	>2m	126 052,79				
	CAMPSAS	Chemin de Boutines	>2m		49 060,47			
	SAINT SARDOS	Route de Beaumont	>2m		65 390,49			
	MONTECH	Route de Rougerie (avec GMCA)	>2m					54 381,73

URBANISME PLANIFICATION

Accompagner les projets et préparer l'avenir

Le service urbanisme de Grand Sud Tarn-et-Garonne a joué un rôle stratégique tout au long de la période 2020-2026.

Sa mission : faire évoluer les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux afin de répondre aux besoins locaux, tout en intégrant un cadre législatif et réglementaire de plus en plus exigeant et parfois mouvant. La finalisation du PLUi12 puis l'élaboration du PLUi25 ont constitué des étapes décisives pour planifier l'aménagement du territoire à long terme. En parallèle, la collectivité a accompagné les communes dans l'évolution de leurs PLU, participé aux réflexions régionales et départementales (SRADDET, SCOT...) et soutenu les élus face aux enjeux complexes de la loi Climat et Résilience.



Atelier PLUi25 à Canals

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

LA FINALISATION DU PLUi 12 ET L'ADAPTATION AUX BESOINS

Arrêté une première fois en 2019, le PLUi12 a nécessité un temps d'accoutumance des nouveaux élus en 2020 avant d'être de nouveau arrêté en juillet 2021. Après une phase de consultation et d'enquête publique, il est entré en vigueur en juillet 2022. Depuis, plusieurs ajustements ont permis de répondre aux besoins du territoire : correction d'une erreur pour faciliter la création de l'aire de covoiturage de Nohic, révision allégée prescrite en 2023 pour le déplacement de la distillerie Arbeau hors centre-ville de Labastide Saint-Pierre, déclaration de projet avec mise en comptabilité du PLUi12 en 2023 pour la diversification des activités économiques autour du château Bouissel, ou encore modification du règlement écrit en 2024 pour permettre l'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation.

LE LANCEMENT DU PREMIER PLUi 25

Après une première tentative stoppée par la crise sanitaire et l'évolution législative, le PLUi25 a été relancé en 2023 afin d'anticiper l'échéance de la loi Climat et Résilience qui risquait de figer le territoire dès 2027. Diagnostic actualisé, élaboration du PADD puis finalisation du règlement écrit et graphique : en 2025, le projet est quasiment prêt à être arrêté et soumis à la consultation, en vue d'une approbation début 2028.

LA MODIFICATION DE LA ZAC GRAND SUD LOGISTIQUE

En appui au pôle économie, le service urbanisme a mené le dossier de modification de la ZAC Grand Sud Logistique, approuvé en juin 2022, parallèlement à la délivrance de l'autorisation environnementale par la Préfecture.

FAIRE ÉVOLUER LES PLU COMMUNAUX - FINHAN, BOURRET, MONTBARTIER, VERDUN/GARONNE, COMBEROUGER, MAS GRENIER

Plusieurs communes ont été accompagnées pour faire évoluer leurs documents d'urbanisme : révision complète du PLU de Finhan, modifications à Verdun-sur-Garonne, Bourret, Montbartier, Comberouger et Mas-Grenier. Ces démarches ont permis d'intégrer de nouvelles OAP, d'adapter les règlements aux besoins locaux ou encore de faciliter l'extension d'entreprises existantes telles que Unicoque et Embellies Façades à Mas Grenier.

LA REPRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ DANS LES DÉMARCHES SUPRA-TERRITORIALES

Le service urbanisme a également contribué aux grands chantiers de planification au-delà du territoire : révision du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage, du Plan Départemental de l'Habitat et du PDALHPD, accompagnement des élus dans l'intégration au SCOT Ouest et participation active aux ateliers de révision du SRADDET Occitanie. La collectivité a aussi suivi les démarches des territoires voisins comme la révision du SCOT Nord Toulousain.

Enfin, la Communauté de communes a renforcé son action foncière grâce à la conclusion de 13 conventions avec l'Établissement Public Foncier d'Occitanie, dont 11 sont toujours en cours. Cet outil constitue un levier majeur pour accompagner les projets d'aménagement.



25

mises à jour d'annexes
de PLU entre 2021 et 2024



109

DIA traitées entre
2021 et 2024



7

contentieux suivis
sur 2021 et 2024 dont
seulement 3 encore
en cours



13

conventions EPFO signées
(11 toujours actives)



ZAC Grand Sud Logistique

VOIRIE

Entretenir, sécuriser et moderniser

Avec 632 kms de routes d'intérêt intercommunal à entretenir, la Communauté de communes a fait de la voirie un pilier de son action au service des usagers et des communes. Ce mandat a été marqué par la structuration de la compétence : harmonisation des pratiques sur les 25 communes et amélioration de l'organisation et des méthodes de travail. L'objectif est clair : offrir un réseau sûr et bien entretenu, tout en optimisant les moyens humains et financiers disponibles.



AR Prefecture

082-218200178-20250925-DELIB2025_54-DE
Reçu le 03/10/2025
Publié le 03/10/2025



LE PATA en action dans les communes du territoire



CHIFFRES clés 2020-2025

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

LA MODERNISATION DES MOYENS ET AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DES AGENTS

L'équipe en régie a bénéficié d'un effort soutenu en équipements : renouvellement du parc d'engins, dotation en EPI avec lavage intégré, mise en place d'outils de suivi numérique des interventions connectés aux finances et aux communes. La sécurité et les conditions de travail ont aussi progressé grâce à l'application du document unique, à la mise en place des ACES et à l'adaptation des rythmes estivaux.

L'ENTRETIEN DE LA SIGNALISATION HORIZONTALE

En 2022-2023, l'ensemble des communes a bénéficié d'une remise à neuf de la signalisation horizontale hors agglomération, grâce à l'acquisition de matériels dédiés. L'organisation est désormais pérenne : chaque année, un quart du réseau est entretenu, garantissant une rotation régulière et homogène.

L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE PLURIANNUELLE D'ENTRETIEN

Un diagnostic approfondi de l'état des voiries en 2021 a permis aux élus d'élaborer une véritable programmation pluriannuelle des investissements 2022-2026, à budget constant. Au-delà de ce cadre, des opérations spécifiques ont été menées : près de 240 k€ de travaux après les inondations de 2022-2023, 250 k€ pour la sécurisation des rives en 2024, ou encore une étude sur les accès à l'usine Liebherr.

LA RÉVISION DU MARCHÉ DE FAUCHAGE

Le marché de fauchage a été entièrement révisé : allotissement adapté, passage à un marché à bons de commande, et nouvelles règles en faveur de la biodiversité (hauteur de coupe, modalités d'intervention). La flambée des prix du carburant en 2022 a nécessité une concertation intense avec les prestataires pour trouver un équilibre financier durable.

L'AMÉLIORATION DE LA COORDINATION AVEC LES COMMUNES

La charte de partenariat avec les communes a été actualisée en 2022 afin d'améliorer la réactivité et la qualité du service rendu aux usagers. Enfin, un règlement intercommunal de voirie, actuellement en cours de finalisation, viendra d'ici la fin du mandat cadrer toutes les interventions sur le domaine public.



Les travaux de fauchage



2 174

dossiers de gestion
du domaine public
traités entre 2020 et 2024
(permissions de voirie,
consultations de
concessionnaires,
avis d'urbanisme)



838

interventions tracées
dans le logiciel Atal
entre 2021 et 2024,
dont 144 directement
déclenchées par les
communes en 2024



632 KMS

de routes inter-
communales entretenues
au quotidien.

VOIRIE

LES TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS 2020 SUR LA VOIRIE DU TERRITOIRE

Budget annuel	687 000,00	687 000 + 100 000	687 000,00	242 432,02	801 310,00	776 310,00	250 000,00	776 310,00	5 007 362,02
COMMUNES	Travaux Voirie 2020	Travaux Voirie 2021	Travaux Voirie 2022	Calamités 2022	Travaux Voirie 2023	Travaux Voirie 2024	Rives 2024	Estimatifs Travaux Voirie 2025	Total 2020-2025
AUCAMVILLE	25 174,20	30 930,00	68 866,20		54 667,02	21 759,00	2 020,32		203 416,74
BEAUPUY	20 043,00	16 763,10	12 655,69			73 489,80		2 714,32	125 665,91
BESSENS	10 300,68	23 929,92	38 327,17		71 651,87		65 661,60		209 871,24
BOUILLAC	32 975,40	34 781,85	72 525,98			72 004,20		15 469,82	227 757,25
BOURRET	21 346,08	22 191,48	15 240,94		26 698,94	17 944,20			103 421,64
CAMPSAS	37 399,00	24 019,44	18 292,80		24 785,78	25 739,40		40 000,00	170 236,42
CANALS	18 153,60	14 281,20	12 502,01		3 604,08	23 410,80	5 928,60		77 880,29
COMBEROUGER	10 862,76	19 687,44	89 960,45				8 964,00		129 474,65
DIEUPENTALE	14 838,00	12 462,60	10 467,60		909,66	44 591,76	3 477,60		86 747,22
FABAS	9 219,60	13 683,00	9 021,71		51 400,94			3 577,00	86 902,25
FINHAN	30 736,80	29 972,38	6 277,20	111 561,48		23 965,20	5 133,60	68 238,07	275 884,73
GRISOLLES	29 566,20	36 902,16		10 032,60	67 887,42	7 430,40		60 322,32	212 141,10
LABASTIDE SAINT PIERRE	50 691,60	43 566,48	21 141,20		8 547,66	128 987,40	64 690,08	50 674,80	368 299,22
MAS-GRENIER	20 597,04	26 043,60	63 792,65		13 832,40	5 207,76		47 167,19	176 640,64
MONBEQUI	14 537,40	12 571,20	12 187,94				2 152,80	51 812,00	93 261,34
MONTBARTIER	17 338,80	12 928,80	5 042,63					40 000,00	75 310,23
MONTECH	82 485,12	75 363,24	43 027,98	46 332,82	90 011,90	87 558,00	12 107,52	126 346,24	563 232,82
NOHIC	26 359,20	19 236,48	3 956,98		4 580,64	46 909,80			101 043,10
ORGUEIL	35 436,12	29 565,52			110 232,36		39 471,60	12 000,00	226 705,60
POMPIGNAN	38 697,04	123 688,08	6 059,52		1 422,96	48 496,80	17 085,60	70 200,00	305 650,00
SAINT-SARDOS	29 985,24	27 245,16	57 272,09		6 263,88	83 817,00		42 647,00	247 230,37
SAVENES	15 225,60	32 185,32	36 481,69		33 419,52	9 127,68	14 466,00	7 886,80	148 792,61
VARENNES	20 068,80	22 488,60	4 030,56		42 455,55			57 513,00	146 556,51
VERDUN-SUR-GARONNE	64 118,88	55 674,12	56 534,36	74 170,79	142 907,89	28 742,40	8 826,48	54 815,00	485 789,92
VILLEBRUMIER	9 322,00	17 064,60	18 191,87		45 968,70	26 835,00			117 382,17
	685 478,16	777 225,77	681 857,22	242 097,69	801 249,17	776 016,60	249 985,80	751 383,56	4 965 293,97

En 2021, la commune d'Aucamville est frappée par des intempéries très localisées et reconnue catnat. En 2023, une indemnisation à hauteur de 25k€ est perçue par la CCGSTG pour la remise en état des voiries endommagées. De plus, la CCGSTG ouvre une enveloppe supplémentaire (100k€) pour des travaux d'enrochement d'un talus soutenant la route de Fronton sur la commune de Pompignan.

En 2022, Garonne déborde et inflige des dégradations importantes sur 4 communes du territoire. Déclarée catastrophe naturelle, la CCGSTG perçoit une indemnité à hauteur du montant des travaux réalisés.

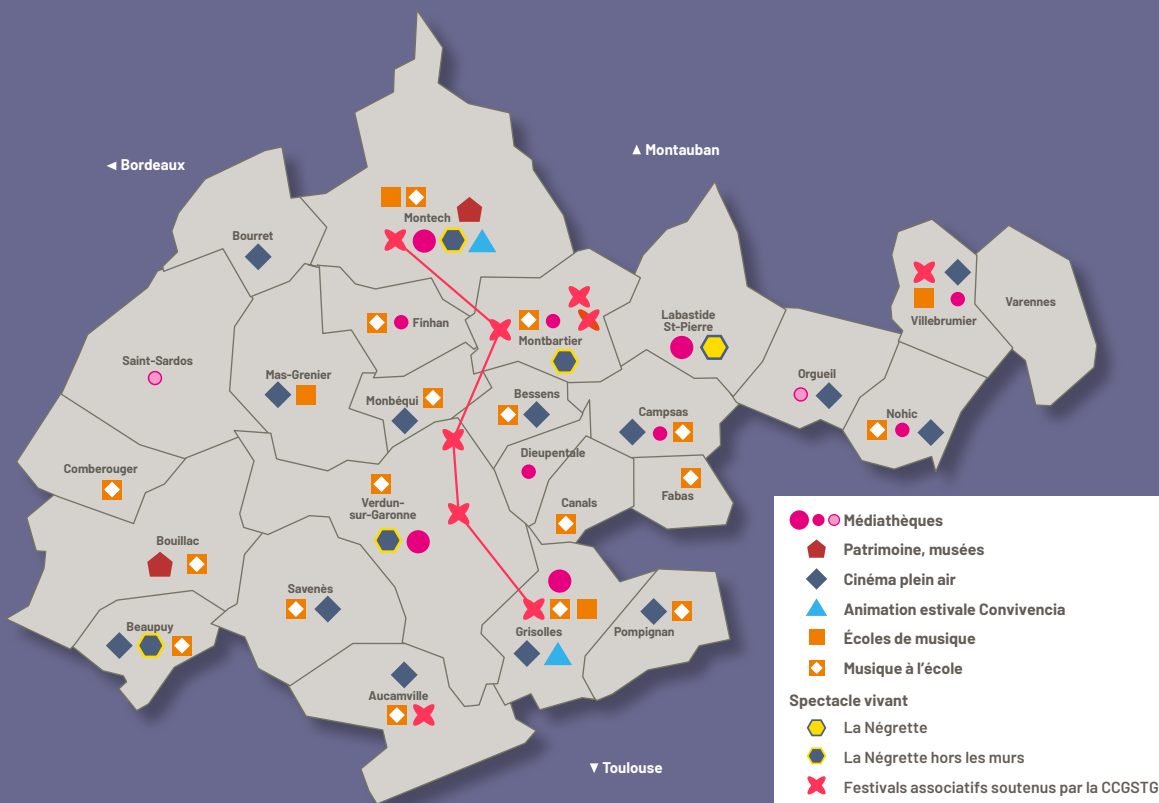
En 2024, les pluies discontinues engendrent des dégradations sur les voies d'intérêt communautaire. La CCGSTG octroie une enveloppe supplémentaire de 250k€ pour solutionner une partie des dommages.

CULTURE

Partout, pour tous et avec tous

Grand Sud Tarn-et-Garonne a fait de la culture un levier d'attractivité, de solidarité et de cohésion sociale. En s'appuyant sur trois piliers – lecture publique, enseignement artistique et spectacle vivant – l'action culturelle vise à rendre la culture accessible à tous, dès le plus jeune âge, et partout sur les 25 communes. À travers un réseau de 12 médiathèques, 5 écoles de musique, une salle de spectacle et de nombreuses actions nomades, le territoire s'est structuré pour offrir proximité, qualité et diversité. Dans une démarche participative, les habitants, associations, bénévoles et collectivités sont pleinement impliqués, faisant de la culture non seulement une offre partagée mais aussi une création collective, au service de l'éducation, de la rencontre et de l'équilibre territorial.

Culture : les équipements et services Grand Sud Tarn-et-Garonne



Atelier Totem à la médiathèque de Finhan

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

UN RÉSEAU DE 12 MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES ATTRACTIF

La lecture publique a franchi une étape décisive avec l'élaboration d'un schéma intercommunal visant à rendre les médiathèques plus accessibles, conviviales et participatives. Grâce à un catalogue commun informatisé, les habitants peuvent désormais réserver et emprunter des documents dans n'importe quelle commune, les ouvrages circulant chaque semaine dans le réseau.

Le programme d'animations, enrichi par de nombreux partenariats associatifs, a connu un véritable essor, avec une fréquentation en hausse de 50 % en six ans. En parallèle, un programme pluriannuel de rénovation des 12 équipements a permis de moderniser plusieurs équipements, notamment à Grisolles, Villebrumier et Dieupentale.

DES ÉCOLES DE MUSIQUE MIEUX STRUCTURÉES

Les cinq écoles de musique intercommunales – trois en régie directe (Grisolles, Montech, Villebrumier) et deux associatives (MJC de Verdun-sur-Garonne, Mas Grenier) – accueillent près de 500 élèves chaque année. Malgré un recul des inscriptions lié à la crise sanitaire, la collectivité a engagé une harmonisation des tarifs, effective à la rentrée 2025, ainsi qu'une structuration administrative avec un logiciel commun et le paiement en ligne. Un projet d'établissement est également en préparation afin d'affirmer l'identité et la cohérence de ce réseau musical au service des jeunes du territoire.



Concert des ensembles à Montech

LA NÉGRETTE ET UN PROJET SPECTACLE DÉPLOYÉ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Avec ses 189 places, La Négrette reste le cœur battant du spectacle vivant intercommunal. Sa programmation s'accompagne d'un déploiement sur l'ensemble du territoire, grâce à des spectacles « hors les murs » qui vont à la rencontre des usagers. Ce projet repose sur un collectif participatif composé d'habitants bénévoles, élus et partenaires associatifs. La diversité et la qualité de la programmation, co-construite avec ce collectif, ont été saluées par le public, entraînant une hausse significative de la fréquentation.



Une partie des membres du Collectif Négrette



66 600

visites enregistrées en
médiathèques,
et **111 862 prêts** effectués.



163

animations en
médiathèques
en 2024
Avec **4 459** participants
(3 fois plus qu'en 2021)



500

élèves inscrits par an
dans les écoles de musique
intercommunales



2 650

scolaires qui assistent
en moyenne et chaque
année à une
représentation d'un
spectacle vivant

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

UNE PRIORITÉ : L'ACTION CULTURELLE AUPRÈS DES SCOLAIRES

L'accès des jeunes à la culture a été affirmé comme priorité transversale. Les médiathèques accueillent régulièrement les classes, et un diagnostic est en cours pour élargir cet accueil à toutes les écoles des 25 communes d'ici 2027. Le dispositif « Musique à l'école » a été déployé dans les 31 écoles primaires du territoire, permettant une initiation artistique dès le plus jeune âge. Côté spectacle vivant, plus de 26 écoles issues de 21 communes ont pu découvrir des représentations à La Négrette ou hors les murs, avec une prise en charge logistique et financière du transport par la collectivité. Enfin, le site de l'Abbaye de Grandselve s'est ouvert aux scolaires dès 2020, avec des visites gratuites animées par l'association Les Amis de Grandselve.

UNE PARTICIPATION CITOYENNE ET ASSOCIATIVE RENFORCÉE

La culture se construit aussi par et avec les usagers du territoire de Grand Sud Tarn-et-Garonne. De nombreuses initiatives portées par des habitants, élus, et bénévoles du territoire, structurés ou non en associations ont été accompagnées qu'il s'agisse d'animations en médiathèques (Labastide-Saint-Pierre, Orgueil, Saint-Sardos, Villebrumier et avec les Amis des médiathèques de Grisolles et Labastide-Saint-Pierre, les Amis de l'Abbaye de Grandselve), de projets musicaux avec l'association Amadeus à l'école de musique de Grisolles ou de programmation de spectacles les membres du Collectif Négrette.

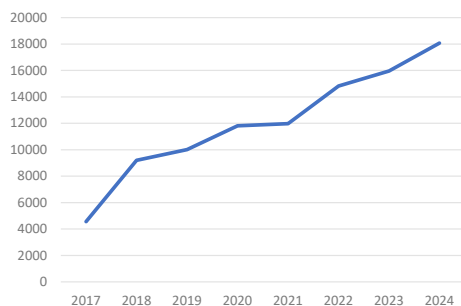
La Communauté de communes a soutenu de nombreuses initiatives par une hausse des subventions, mais aussi par la mise à disposition gratuite d'équipements culturels. Cette dynamique participative témoigne de la vitalité culturelle du territoire et de la reconnaissance du rôle essentiel des acteurs locaux.



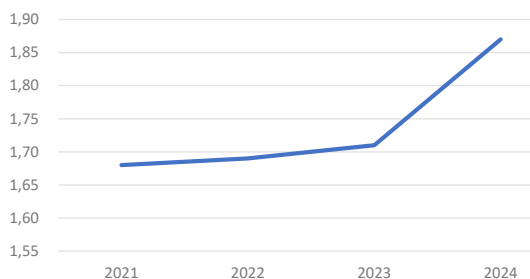
20

associations
subventionnées
en 5 ans

Evolution des subventions aux associations (hors EM)



Evolution budget culture (M€)



UNE SOLIDARITÉ INTERCOMMUNALE AU SERVICE DE L'ÉQUILIBRE CULTUREL

La politique culturelle a également cherché à rééquilibrer l'offre sur l'ensemble du territoire, en tenant compte des disparités héritées de la fusion intercommunale. Ce choix s'est traduit par une redistribution des moyens en faveur des communes historiquement moins dotées, mais aussi par une hausse progressive du budget de fonctionnement, permettant d'assurer salaires, entretien des bâtiments et achat de matériel. Cette logique de coopération et de solidarité a contribué à garantir un accès équitable à la culture pour tous les usagers.

Les communes auxquelles l'ensemble de ces actions et activités profitent le plus, proportionnellement au nombre d'usagers sont : Beaupuy, Bouillac et Savenès.

=> Exemple avec le dispositif Musique à l'école :

2018 : 70 h /semaine - 18 écoles

2024 : 84 h /semaine - 31 écoles

2025 : + 10h par semaine...

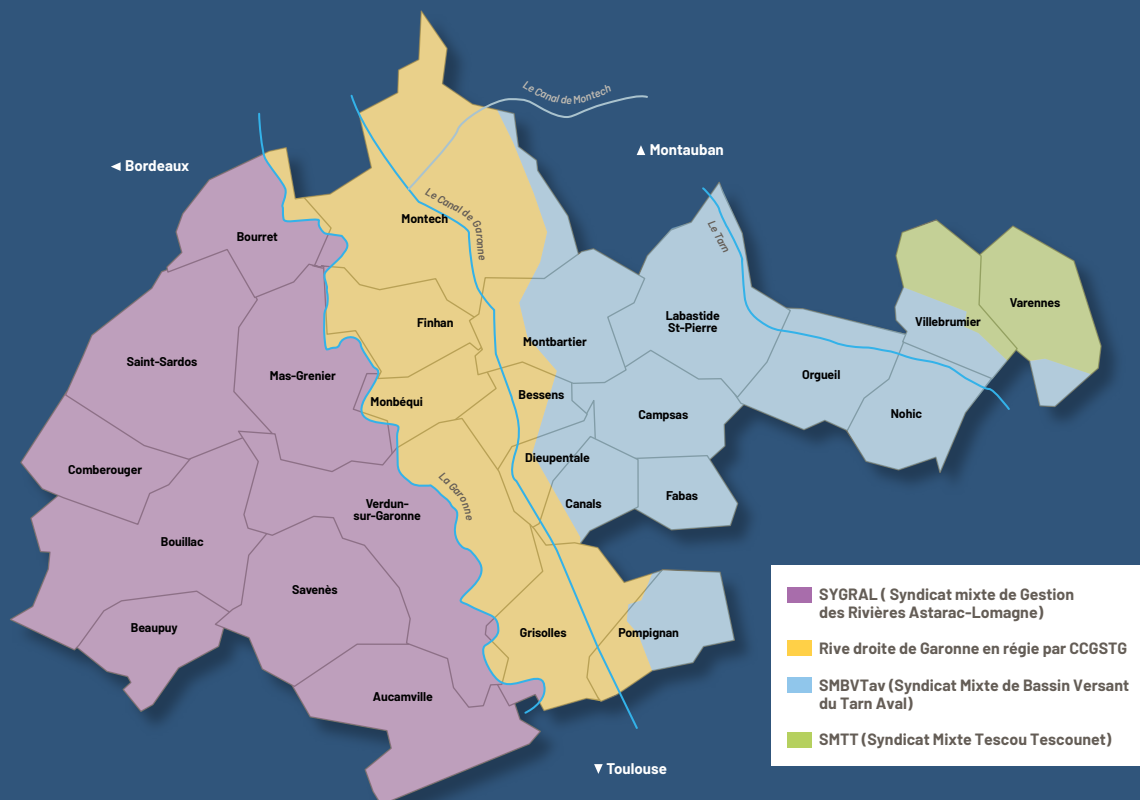
GEMAPI

*Restaurer les milieux aquatiques
et prévenir les inondations*

Compétence obligatoire depuis 2018, la GEMAPI est devenue un pilier de l'action intercommunale pour concilier préservation des milieux naturels et protection contre les risques d'inondation.

Sur le territoire de la Communauté de communes, cette politique s'est traduite par la restauration des cours d'eau et zones humides, tout en renforçant la sécurité des usagers du territoire face aux crues de la Garonne et du Tarn. La période 2020-2025 aura permis d'asseoir solidement l'exercice de cette compétence, en s'appuyant sur les syndicats de rivière, puis d'engager des projets collectifs d'ampleur, associant partenaires institutionnels, habitants et acteurs locaux.

GEMAPI : la gouvernance sur le territoire



Restauration du ruisseau de la Guillotte

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

LA FINALISATION DU TRANSFERT DE COMPÉTENCES VERS LES SYNDICATS DE RIVIÈRE

Entre 2019 et 2023, la Communauté de communes a progressivement confié les items 1.2 et 8 de la GEMAPI à trois syndicats de bassin versant : le Syndicat Mixte Tescou-Tescounet en 2019, le Syndicat mixte de Gestion des Rivières Astarac Lomagne en 2021 et le Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn Aval en 2023. Ce transfert a permis d'assurer une gestion cohérente et adaptée à chaque bassin hydrographique. La collectivité conserve toutefois la compétence en régie directe sur les affluents de Garonne rive droite, garantissant une action de proximité.

LA DÉMARCHE DE GARONNE DÉBORDANTE

Le bassin versant de la Garonne débordante (782 kms²) s'étend de la commune de Daux (31) à Lamagistère (82). Depuis 2021, six intercommunalités (Communautés de communes des Hauts Tolosans, du Frontonnais, Grand Sud Tarn-et-Garonne, Terres des Confluences et des Deux Rives ainsi que la communauté d'agglomération du Grand Montauban) coopèrent pour une stratégie partagée de prévention des inondations et de restauration des milieux naturels sur le bassin de la Garonne. La signature d'une charte d'engagement en 2022 a marqué le lancement officiel de la démarche. Trois programmes structurants – deux Plans Pluriannuels de Gestion et un Programme d'Études Préalables au PAPI – sont en cours d'élaboration depuis 2024.

LA VALORISATION DES ZONES HUMIDES

De 2022 à 2024, un concours photos a été organisé à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides (février). Ouvert aux habitants, il a mis en lumière la richesse et la diversité de ces milieux fragiles. Cette initiative de sensibilisation a contribué à faire mieux connaître leur rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité et la régulation des eaux.

LA RESTAURATION DE LA GUILLOTTE À CAMPSAS

En 2022, des travaux ambitieux ont été menés sur le ruisseau de la Guillotte pour restaurer sa continuité écologique : déconnexion d'un plan d'eau agricole, création d'un bras de contournement et reméandrage du lit. Trois mares ont également été aménagées afin de recréer un écosystème naturel favorable à la biodiversité. Le chantier, financé à 80 %, a représenté un investissement de plus de 60 000 €.

L'ÉTUDE HYDROLIQUE SUR LE COURS D'EAU DU LAMOTHE

Suite aux inondations constatées en 2021 et 2022, une étude hydraulique a été lancée sur le cours d'eau du Lamothe. Réalisée en 2023-2024, elle a permis de cartographier les zones à risque et de proposer des solutions techniques pour réduire la vulnérabilité des communes de Dieupentale et Bessens. Ces préconisations seront intégrées au futur Plan Pluriannuel de Gestion des affluents de la Garonne.



100 KMS

de cours d'eau
inventoriés en régie
entre 2022 et 2024



250 000 €

le produit de la taxe
GEMAPI
voté chaque année



37

p participants aux
concours photos sur
les zones humides



Affiche du concours photos de 2024



4

communes ayant bénéficié
d'un accompagnement
pour la révision de leur PCS
dans le cadre du PAPI Tarn

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

LANCEMENT D'UN DIAGNOSTIC DES OUVRAGES DE PROTECTION

En 2023-2024, un état des lieux des digues et ouvrages de protection contre les inondations a été conduit sur le territoire. Huit ouvrages ont été étudiés (2 à Monbéqui, 2 à Bourret et 4 à Verdun-sur-Garonne), sans qu'aucun ne soit retenu pour un classement en système d'endiguement. Seul l'ouvrage hydraulique de Verdun-sur-Garonne, déjà reconnu comme barrage écrêteur de crue, revient en gestion directe à la Communauté de communes au titre de la GEMAPI (item 5).

CHIFFRES
clés
2020-2025



1

aménagement hydraulique
en gestion pour la
protection contre les
inondations

SPANC

Préserver l'eau et la santé publique

L'assainissement non collectif (ANC) constitue un enjeu majeur pour la préservation de la ressource en eau et la protection de la salubrité publique. Depuis 2020, la Communauté de communes a structuré et développé son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), compétence obligatoire des intercommunalités.

Repris progressivement en régie directe, ce service a pour mission de contrôler, accompagner et sensibiliser les usagers à la bonne gestion de leurs installations. Au-delà des obligations réglementaires, il s'agit d'un levier essentiel pour améliorer la qualité des milieux naturels et garantir un cadre de vie sain et durable pour l'ensemble du territoire.



Contrôle SPANC

CHIFFRES
clés
2020-2025

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

LA STRUCTURATION PROGRESSIVE DU SERVICE

En février 2020, la Communauté de communes a repris en régie les contrôles sur 17 communes, avant d'étendre progressivement son périmètre, notamment à Montech en juillet 2024. Cette montée en puissance a permis de poser les bases solides d'un service intercommunal de proximité.

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE MODERNISÉ

En juin 2022, le règlement de service a été mis à jour afin de clarifier les procédures, notamment en cas d'absence ou de refus de contrôle, mais aussi les périodicités et les tarifs applicables. Une nouvelle actualisation des périodes de contrôle et des tarifs a été conduite en 2024.

UNE COMMUNICATION RENFORCÉE

Pour mieux informer le public, un flyer de présentation du SPANC a été édité dès janvier 2023 puis réédité en décembre 2024. En parallèle, plusieurs vidéos pédagogiques ont été publiées, en 2024 et 2025, afin d'expliquer les contrôles périodiques et les bonnes pratiques d'entretien des installations.



Dépliant informatif du SPANC



3 200

de contrôles effectués
en 5 ans, toutes catégories
confondues :

231 réhabilitations
d'installations
d'assainissement non
collectif,
202 demandes

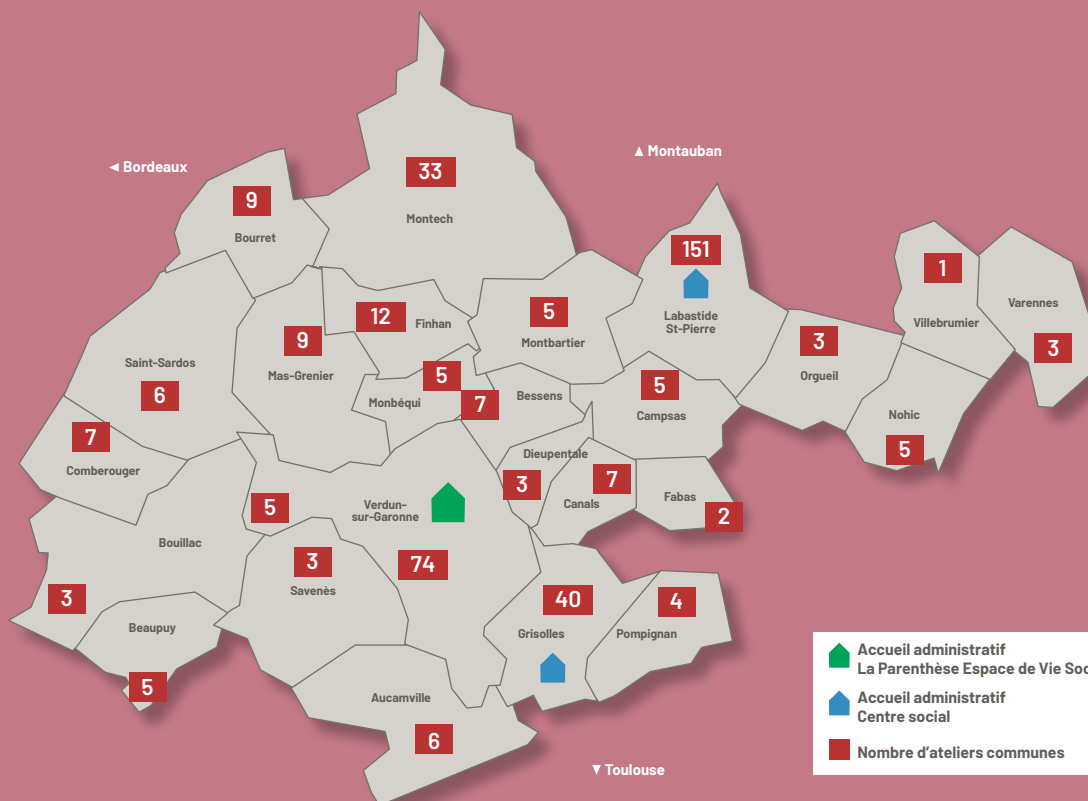
d'installations dans le cadre
d'un permis de construire,
422 contrôles de
réalisation de travaux,
347 contrôles de bon
fonctionnement dans
le cadre d'une vente
immobilière

VIE SOCIALE

Des services adaptés aux besoins des citoyens

Proposer des espaces d'accueil, d'animation et de rencontre pour l'ensemble des usagers de Grand Sud Tarn-et-Garonne a constitué un objectif majeur. La Communauté de communes a ainsi choisi de renforcer son action sociale à travers l'extension du Centre social Arc-en-Ciel sur tout le territoire et la création de l'Espace de Vie Sociale «La Parenthèse». Ces structures, agréées par la Caisse d'Allocations Familiales de Tarn-et-Garonne, offrent à chacun des occasions de participer à la vie collective, de tisser des liens, de lutter contre l'isolement et de développer des solidarités. Véritables leviers d'engagement citoyen, elles favorisent l'implication des habitants dans des projets concrets, soutenant ainsi la cohésion sociale et le mieux-vivre ensemble sur nos 25 communes.

Centre social et EVS : l'organisation des ateliers sur le territoire



Atelier Halloween organisé par le Centre social Arc-en-Ciel

CHIFFRES
clés
2020-2025

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

L'EXTENSION ET LA CRÉATION DE STRUCTURES SOCIALES DE PROXIMITÉ

Dès 2020, le centre social Arc-en-Ciel a été étendu aux 25 communes de la Communauté de communes et complété par la création de La Parenthèse, Espace de Vie Sociale. Ensemble, ils assurent un maillage territorial garantissant un accès équitable aux services et animations sociales.

DES ANIMATIONS SOCIALES POUR TOUS

Ces structures ont proposé des actions ouvertes à l'ensemble des habitants : 409 ateliers organisés en 5 ans, rassemblant près de 4 990 participants. Au total, plus de 15 000 heures d'animation ont été réalisées, contribuant à renforcer les liens sociaux et à accompagner familles comme individus.

L'ENGAGEMENT CITOYEN ET BÉNÉVOLE

Le projet du Centre social Arc-en-Ciel s'appuie sur l'implication de l'association Trait d'Union, qui co-anime le dispositif aux côtés de la Communauté de communes. Sur la durée du mandat, 241 bénévoles se sont mobilisés, représentant 8 286 heures de bénévolat, véritable moteur de la dynamique sociale et solidaire.



Repas partagé de Noël (la Parenthèse)



Sortie à l'Isle-sur-Tarn



4 990

visiteurs dont
93% habitent
sur le territoire
de la Communauté
de communes



241

bénévoles



8 286 H

de bénévolat



16 549 H

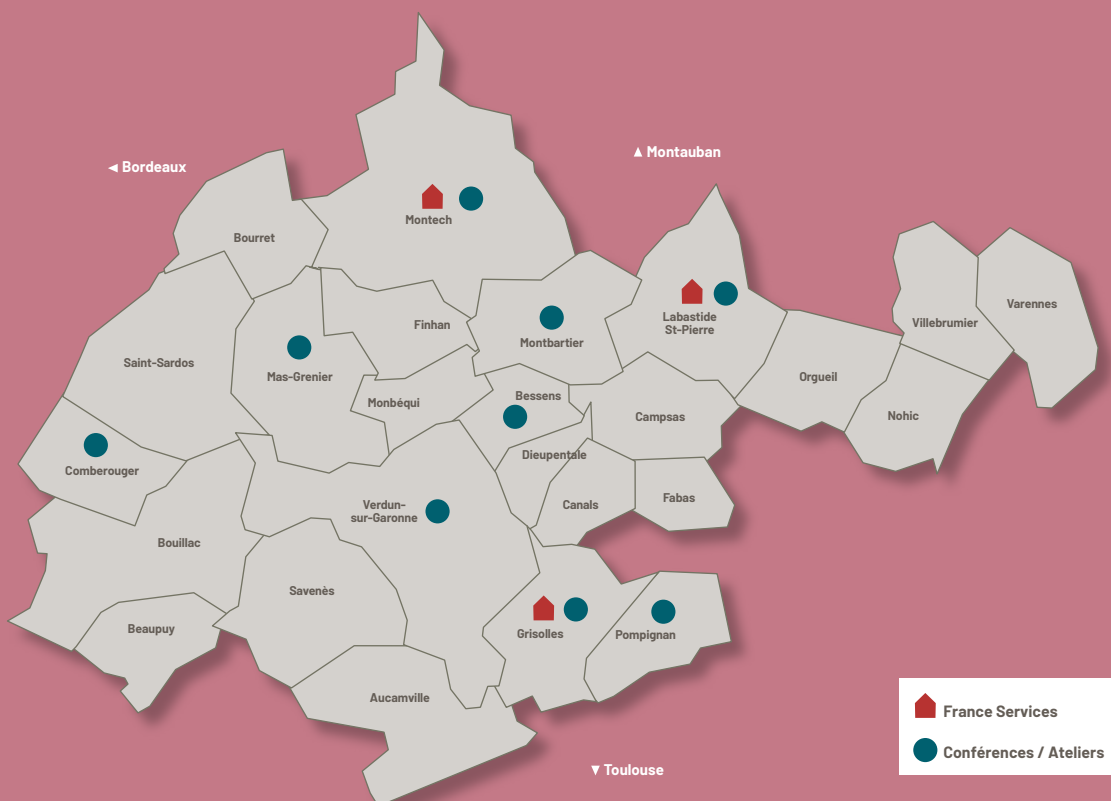
d'animation

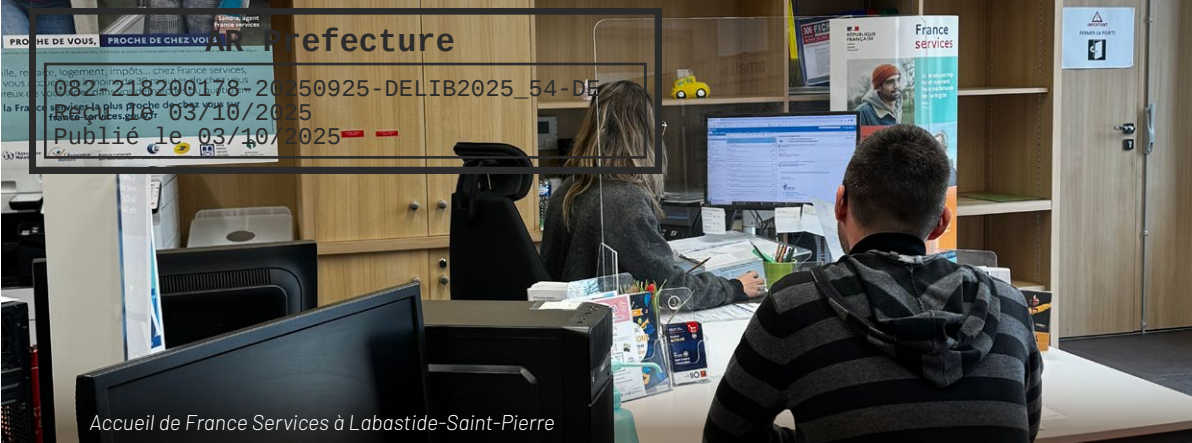
FRANCE SERVICES

Accompagner chaque usager

Être au plus près des habitants et les accompagner dans leurs démarches administratives a été un objectif fort porté par Grand Sud Tarn-et-Garonne. Dans un contexte de dématérialisation croissante et parfois complexe, la Communauté de communes a renforcé son engagement pour garantir l'accès de tous aux services publics. L'ouverture d'une nouvelle France Services à Montech en 2023 est venue compléter le maillage territorial, permettant aux habitants de trouver écoute, conseils et accompagnement dans leurs démarches du quotidien. Parallèlement, la lutte contre la fracture numérique a été intégrée comme une priorité, avec le recrutement d'un conseiller numérique dédié.

L'implantation géographique des France Services





Accueil de France Services à Labastide-Saint-Pierre

CHIFFRES clés 2020-2025

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

LE DÉPLOIEMENT DE FRANCE SERVICES SUR TOUT LE TERRITOIRE

Avec l'ouverture d'une nouvelle antenne à Montech en 2023, la Communauté de communes dispose désormais de trois France Services pour accompagner les usagers dans leurs démarches. Ces espaces rapprochent l'administration du citoyen et contribuent à renforcer l'égalité d'accès aux droits sur tout le territoire.

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES HABITANTS

En 5 ans, 32 623 personnes ont bénéficié d'un accompagnement, dont plus de 92 % résidant sur le territoire de la Communauté de communes. Les usagers ont été reçus avec ou sans rendez-vous pour des démarches variées, et 3 775 habitants ont pu profiter de permanences assurées par les partenaires (Mission Locale, DDFIP, CAUE...).

LA LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Pour répondre aux besoins liés au numérique, Grand Sud Tarn-et-Garonne a recruté un conseiller numérique. Celui-ci a accompagné 1 525 personnes dans leurs usages digitaux, qu'il s'agisse de mieux utiliser internet, d'accéder à des services en ligne ou de sécuriser leurs pratiques numériques.



32 623

accompagnements
réalisés en 5 ans dont **93%**
des bénéficiaires habitent
sur le territoire
de la Communauté
de communes



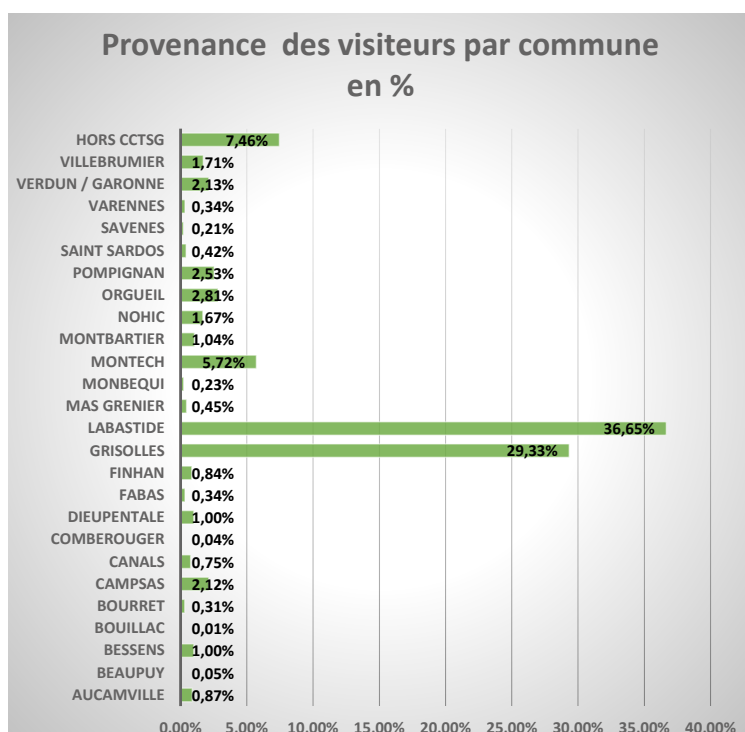
3 775

accompagnements via
des permanences
de partenaires



1 525

personnes accompagnées
dans le numérique

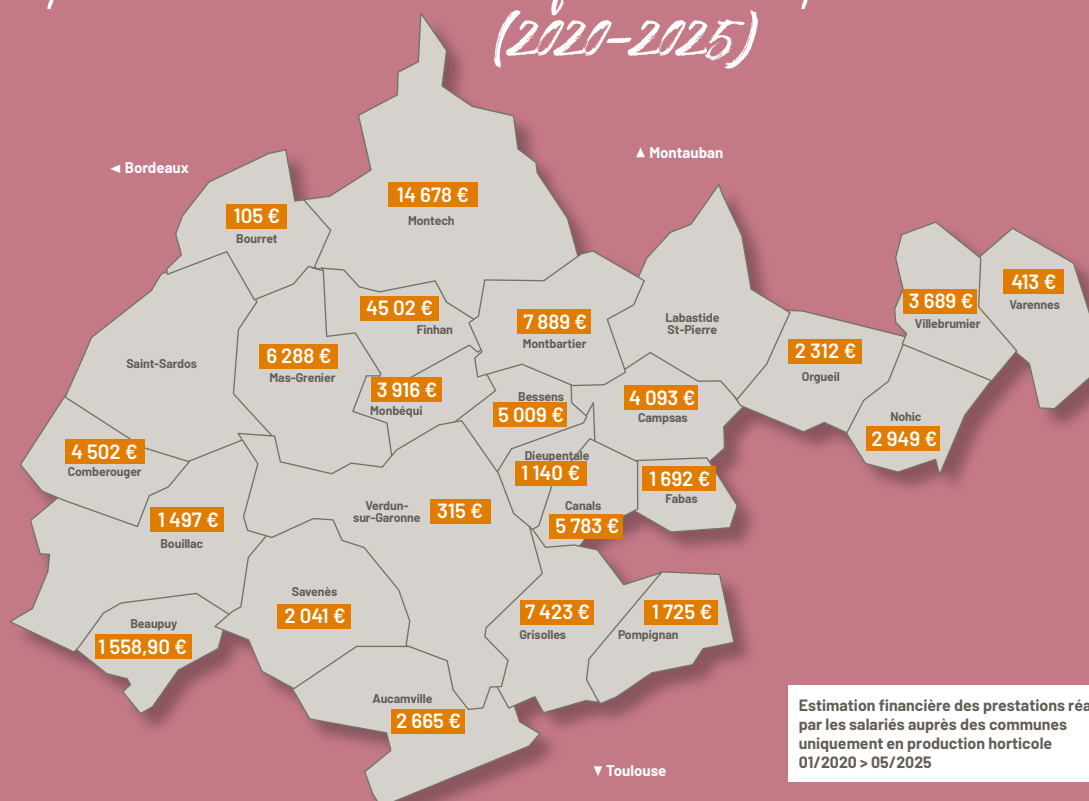


LE CHANTIER D'INSERTION LES JARDINS DU TEMBOUREL

Cultiver l'emploi et la solidarité

Créé en 2011 à Montech sur un terrain mis gracieusement à disposition par la Mairie, le chantier d'insertion « Les Jardins du Tembourel » s'est affirmé comme un outil social et économique majeur pour la Communauté de communes. Destiné à favoriser l'insertion professionnelle, il propose en parallèle de nombreux services gratuits aux communes : création d'objets en bois, entretien des espaces verts, plantations, prêts de végétaux ou encore décoration événementielle. Véritable levier d'inclusion et de solidarité, il illustre la capacité de la collectivité à conjuguer utilité sociale, emploi et soutien concret aux communes.

L'estimation financière des prestations réalisées par les salariés auprès des communes uniquement en production horticole (2020-2025)



Estimation financière des prestations réalisées par les salariés auprès des communes uniquement en production horticole 01/2020 > 05/2025

Intervention du personnel des Jardins du Tembourel à Bourrêt

CHIFFRES
clés
2020-2025

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

LES CONTRATS D'INSERTION ET LE RETOUR VERS L'EMPLOI

En 5 ans, 130 contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI) ont été conclus, représentant 26 ETP. Plus de 70 % des bénéficiaires résident dans la Communauté de communes, et 59 % ont retrouvé un emploi sur le territoire après leur passage. On note également 17 sorties positives vers une formation ou un projet professionnel, confirmant l'efficacité de l'accompagnement.

LA MISE EN PLACE D'UNE GOUVERNANCE

La charte de fonctionnement des Jardins du Tembourel a été adoptée en décembre 2023 par le Conseil communautaire, renforçant le partenariat entre la structure et la Communauté de communes. En 2024, une tarification des végétaux a été mise en place, avec l'adhésion de 92 % des communes membres.

DES SERVICES À FORTE AJOUTÉE POUR LES COMMUNES

Outre son rôle social, le chantier apporte un appui direct aux communes : 248 prêts de végétaux et décorations de salles, 9 400 heures de plantation, 4 000 heures d'entretien, et même la réalisation de 14 poulaillers pour le service environnement. Une véritable plus-value économique et écologique.



Préparation des végétaux



128 691

végétaux produits
en 5 ans

248

prêts de végétaux et
décorations de salles des
fêtes

9 400 H

de plantations



4 000 H

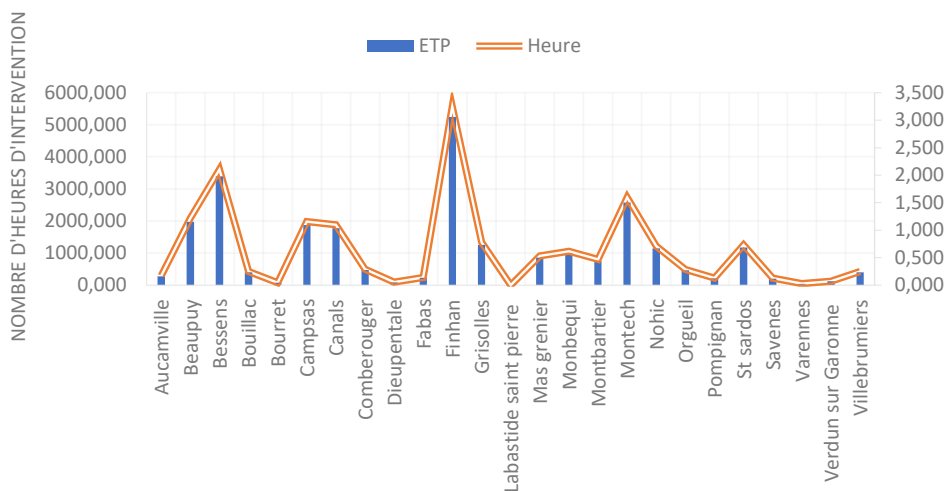
d'entretien dans les
communes

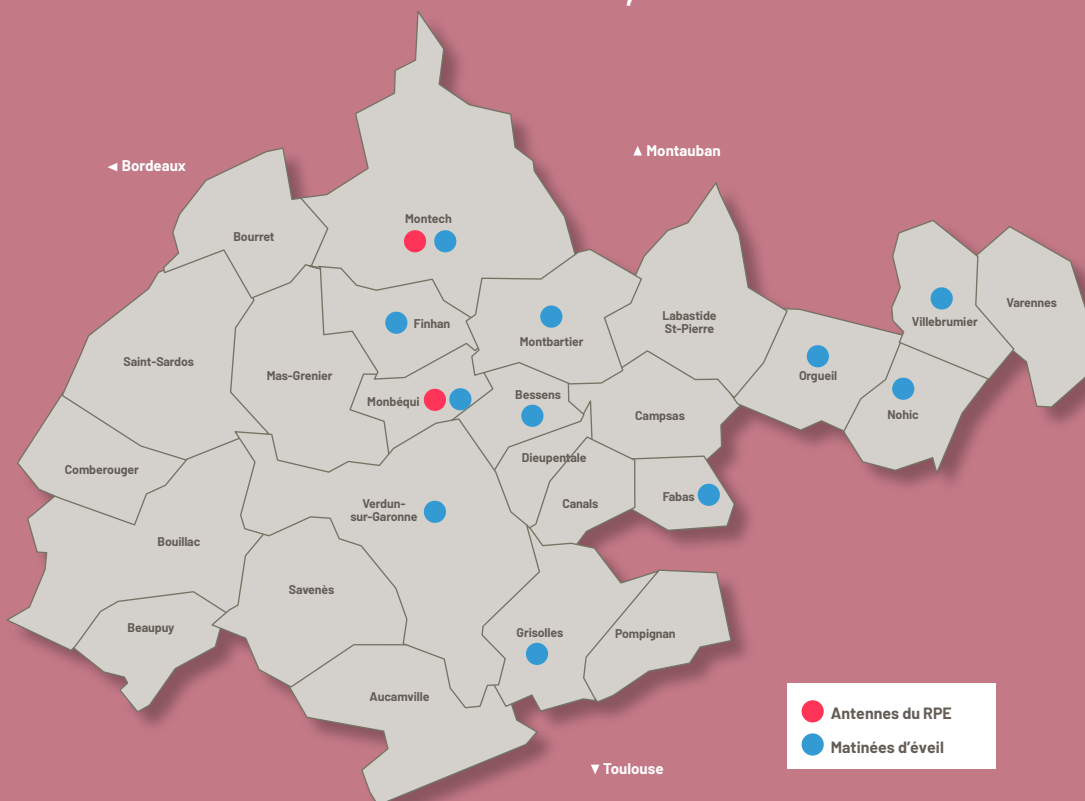
Tableau représentant l'utilisation des services SIAE en heures et ETP de 2020 (janvier) à 2025 (mai)

PETITE ENFANCE : LE RELAIS PETITE ENFANCE

*Un soutien de proximité aux familles
et aux professionnels*

Pour répondre aux besoins des parents, futurs parents et assistantes maternelles, le Relais Petite Enfance (RPE) a renforcé sa présence à travers 4 sites fixes (Grisolles, Montech, Verdun-sur-Garonne, Mas-Grenier) et une itinérance développée sur le territoire. Grâce à l'action des 3 animatrices éducatrices de jeunes enfants, le RPE assure un accompagnement de proximité : accueil, soutien, formation et animation d'ateliers d'éveil. Cette organisation a permis de multiplier les temps de rencontre, de créer du lien et de mieux informer les familles sur les solutions d'accueil disponibles.

RPE : antennes du RPE et déploiement des activités





Carnaval du RPE

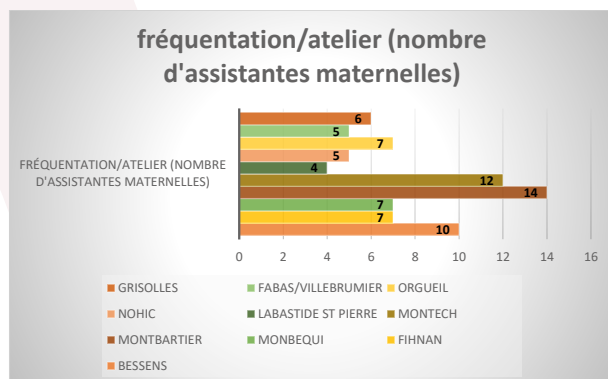
CHIFFRES clés 2020-2025

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

LE DÉPLOIEMENT DU RELAIS PETITE ENFANCE ITINÉRANT

Le relais a étendu ses services à 10 nouvelles communes, développant des matinées d'éveil en partenariat avec les municipalités.

fréquentation/atelier (nombre d'assistantes maternelles)



Une matinée d'éveil au RPE



Sortie dans les champs de pommiers avec le RPE



228

assistantes maternelles
agrées dont **188** en
exercice



95

fréquentent régulièrement
le RPE

LES OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DES FAMILLES

En décembre 2022, l'acquisition du logiciel INOE a marqué une avancée vers le guichet unique national.

LA CRÉATION DU GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE

Depuis janvier 2025, les familles disposent d'un lieu unique d'information pour centraliser leurs demandes, être accompagnées dans leurs démarches et choisir le mode d'accueil adapté. Ce dispositif renforce la coordination entre le RPE et les crèches associative

PETITE ENFANCE : LES CRÈCHES

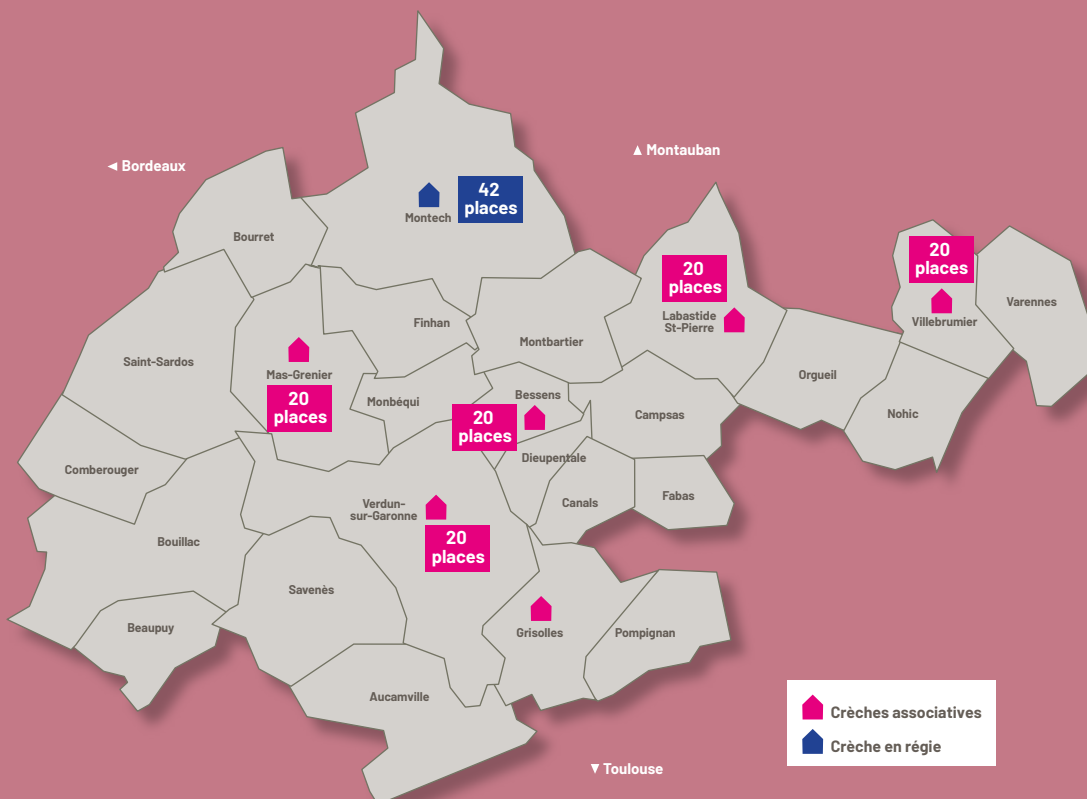
Un territoire au service des familles

La gestion de la petite enfance constitue un pilier de l'action sociale de la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne.

Avec la crèche « Les Petits Lutins » de Montech, gérée en régie depuis 2018, et six crèches associatives, le territoire offre aujourd'hui 162 places d'accueil, contre 120 en 2017.

Objectif de Grand Sud Tarn-et-Garonne : garantir un service de qualité, accessible et adapté aux besoins des familles, tout en soutenant les associations gestionnaires. Entre investissements, accompagnement au quotidien et renforcement de l'offre, la Communauté de communes s'est attachée à offrir un cadre d'éveil bienveillant et moderne aux tout-petits et à leurs familles.

Les Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants sur le territoire de Grand Sud Tarn-et-Garonne





Atelier Halloween organisé par le Centre social Arc-en-Ciel

CHIFFRES clés 2020-2025

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

LA CRÈCHE «LES PETITS LUTINS» MODERNISÉE

À Montech, la crèche intercommunale a connu plusieurs évolutions : changement de direction en 2022, réaménagement des sections moyens et grands en 2023 grâce au soutien de la CAF, et mise en place d'un nouveau logiciel de gestion et d'une régie de recettes en 2024. Des animations régulières (semaine du goût, spectacles, sorties, ateliers lecture) renforcent le lien entre les enfants, les familles et la vie culturelle locale.



Activité lecture bébé à la crèche de Montech

DES MARCHÉS ADAPTÉS POUR UN MEILLEUR FONCTIONNEMENT

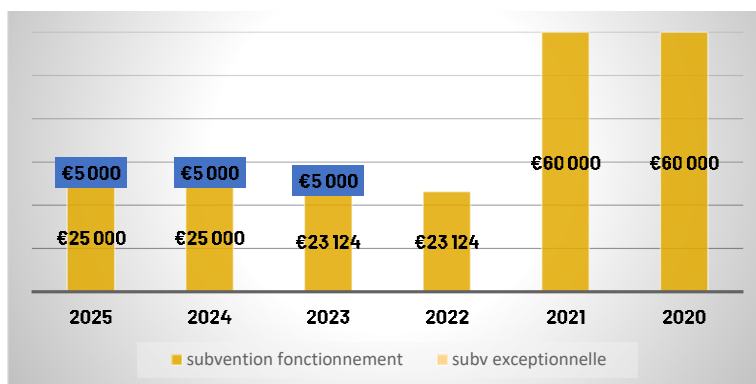
Afin d'assurer la continuité du service, la crèche a bénéficié de marchés pluriannuels pour l'entretien des locaux (2022-2029) et la restauration collective (2022-2027), garantissant des prestations pérennes et de qualité.

UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LES CRÈCHES ASSOCIATIVES

Chaque établissement associatif bénéficie d'une convention annuelle d'objectifs et de financement, précisant l'appui de la Communauté de communes. La convention encadre les modalités d'intervention et de versement de la participation financière de Grand Sud Tarn-et-Garonne au fonctionnement de l'Association. En plus du soutien financier, la collectivité met à disposition les locaux et prend en charge la maintenance et la sécurité réglementaire (incendie, thermique, électrique).

DES INVESTISSEMENTS POUR LA CONFORMITÉ ET LE CONFORT

Entre 2021 et 2024, plusieurs travaux ont été réalisés : mise en conformité des locaux après le décret du 31 août 2021, améliorations pour le confort d'été et interventions de maintenance financées en partie par la CAF. En parallèle, Grand Sud Tarn-et-Garonne a accompagné en 2023 les associations dans l'optimisation de leur gestion et le suivi de leur équilibre financier.



Montant des subventions attribuées chaque année



7

établissements
d'accueil de jeunes
enfants



162

places offertes
(contre 120 en 2017)



198 683 €

coût du fonctionnement
moyen sur 5 ans à la charge
de la Communauté de
communes

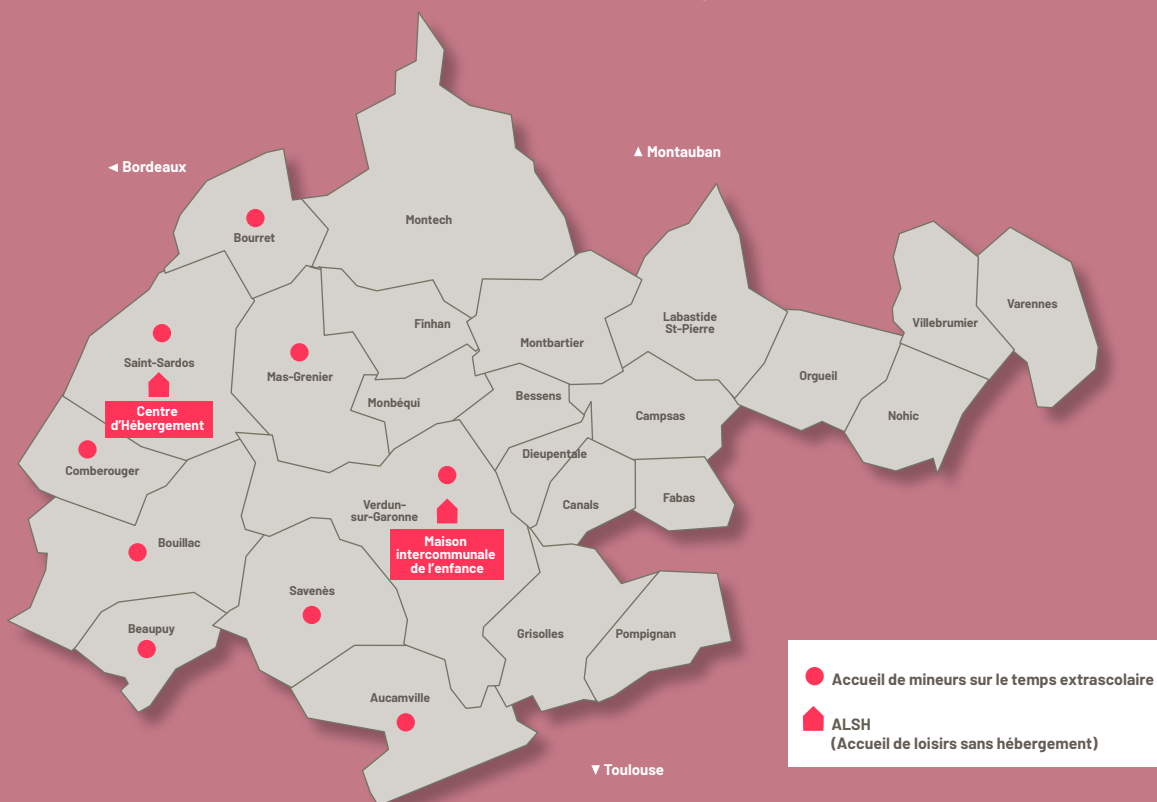
PETITE ENFANCE : LES ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

Une continuité de services pour les familles

Sur l'exercice 2020-2025, la Communauté de communes a veillé à maintenir une continuité de services aux familles de l'ex-Communauté de communes du Pays Garonne Gascogne, tout en renforçant la collaboration entre le périscolaire porté par les communes et l'extra-scolaire géré par la Communauté de communes et confié à la MJC de Verdun-sur-Garonne.

La Convention Territoriale Globale signée avec la CAF a servi de cadre à une réflexion partagée autour de l'enfance et de la jeunesse, posant les bases d'une véritable feuille de route pour la prochaine mandature. En parallèle, la collectivité a soutenu l'action de ses partenaires en mettant à disposition des locaux adaptés, tels que la Maison Intercommunale de l'Enfance à Verdun-sur-Garonne et le Centre d'hébergement du parc de loisirs de Saint-Sardos.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)



CHIFFRES
clés
2020-2025

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

UNE CONVENTION PLURI-ANNUELLE AVEC LA MJC DE
VERDUN-SU-GARONNE

La Communauté de communes a signé une convention pluriannuelle avec la MJC de Verdun-sur-Garonne, qui assure la gestion de l'accueil de mineurs sur le temps extrascolaire sur le territoire de l'ancienne Communauté de communes du Pays Garonne et Gascogne. Cette convention s'inscrit dans le cadre d'un Service d'Intérêt Économique Général (SIEG) et garantit la continuité du service rendu aux familles.

Grâce à ce partenariat, un large maillage territorial est assuré : les accueils de mineurs pour les enfants de 3 à 11 ans fonctionnent sur les communes de Bourret, Saint-Sardos, Comberouger, Mas-Grenier, Bouillac, Beaupuy, Savenes, Aucamville et Verdun-sur-Garonne. Cette organisation permet d'offrir aux enfants un accès de proximité aux services éducatifs et de loisirs.

LES ACCUEILS COLLECTIFS SANS HÉBERGEMENT

Les accueils de loisirs sans hébergement proposent aux enfants de 3 à 11 ans un cadre collectif leur permettant de pratiquer des activités éducatives et de détente. Leur fonctionnement est supervisé par la DDCSPP et bénéficie du soutien financier de plusieurs partenaires : CAF, Communauté de communes, mairies et MSA.

Pour les adolescents, un accueil spécifique a été développé : les jeunes de 14 à 17 ans sont accompagnés et accueillis à la Maison des Jeunes et de la Culture de Verdun-sur-Garonne. Cet espace constitue un lieu de rencontre, d'échanges et de projets pour favoriser leur implication dans la vie locale.

UNE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

Enfin, la Communauté de communes soutient ces actions par une mise à disposition de locaux adaptés : la Maison Intercommunale de l'Enfance de Verdun-sur-Garonne et le Centre d'hébergement situé sur le parc de loisirs de Saint-Sardos (appartenant à la commune et utilisé par convention). Ces équipements renforcent la capacité d'accueil et de développement des activités.



1

convention pluriannuelle
d'objectifs avec la MJC de
Verdun/Garonne



10

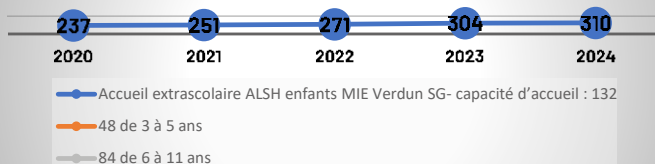
communes couvertes par
l'accueil extra-scolaire



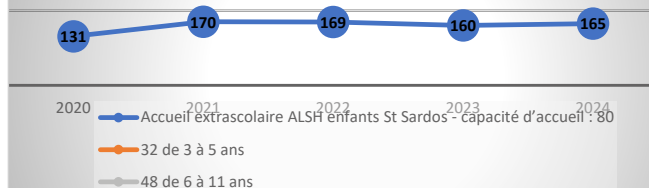
1 061 668 €

autofinancement sur la
période 2020-2024, soit
une moyenne annuelle de
212 334 € à la charge
de la Communauté de
communes

Accueil extra scolaire ALSH ENFANTS VSG MIE



Accueil Extra scolaire ALSH Enfants Saint Sardos



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Un nouveau cadre pour l'action

Jusqu'en 2021, la politique Enfance/Jeunesse s'inscrivait dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), porté en partenariat avec la CAF et les communes. L'évolution nationale impulsée par la CNAF a conduit à une transformation majeure avec la mise en place de la Convention Territoriale Globale (CTG). Celle-ci repose sur un diagnostic de territoire et une approche transversale, visant à adapter les réponses aux besoins des familles, des jeunes et des seniors. En décembre 2022, la Communauté de communes et ses partenaires ont signé la CTG 2022-2026, fruit d'un travail collectif ambitieux. Ce nouvel outil fixe un cap stratégique et une gouvernance partagée, permettant de déployer des actions ciblées et évolutives au plus près des besoins du territoire.

Les rencontres physiques ou rendez-vous téléphoniques





Réunion élus CTG

CHIFFRES clés 2020-2025

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

LA SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

La signature de la CTG le 15 décembre 2022 a marqué un engagement fort de la Communauté de communes et de ses partenaires. Cette convention a permis de formaliser un projet collectif, construit à partir de 159 fiches-actions recueillies en septembre 2022, couvrant les thématiques de la gouvernance, du soutien aux familles (petite enfance, enfance et jeunesse), de la prévention et de l'accès aux droits, ainsi que de l'animation de la vie sociale.

LA MISE EN PLACE D'UNE GOUVERNANCE CO-CONSTRUITE

La mise en place d'une gouvernance évolutive et co-construite constitue l'une des originalités du dispositif sur le territoire. Elle garantit une adaptation constante aux besoins locaux et favorise une large implication des acteurs.

LE LANCEMENT D'UN DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE PETITE ENFANCE

Un diagnostic de territoire Petite Enfance a été lancé en 2024 afin de dresser un état des lieux précis et de préparer un schéma de maintien et de développement des structures d'accueil pour 2025-2026. Dans le prolongement, depuis janvier 2025, la Communauté de communes est devenue autorité organisatrice pour l'instruction des demandes d'implantation de micro-crèches, sur les sept communes (Bessens, Grissoles, Labastide Saint Pierre, Mas Grenier, Montech, Verdun-sur-Garonne, Villebrumier) disposant d'un établissement d'accueil de jeunes enfants d'intérêt communautaire.

LA MOBILISATION DES COMMUNES VIA DES ATELIERS ET COMITÉS TECHNIQUES

La mobilisation des communes s'est traduite par une participation active aux différents comités techniques. Ainsi, le comité Jeunesse a réuni 10 communes, tandis que le comité dédié aux violences intrafamiliales a rassemblé 8 communes, témoignant de la volonté collective d'agir sur ces enjeux de société.



Comité technique Petite enfance



34

groupes de travail internes

39

avec les partenaires
organisés depuis le
lancement.

15

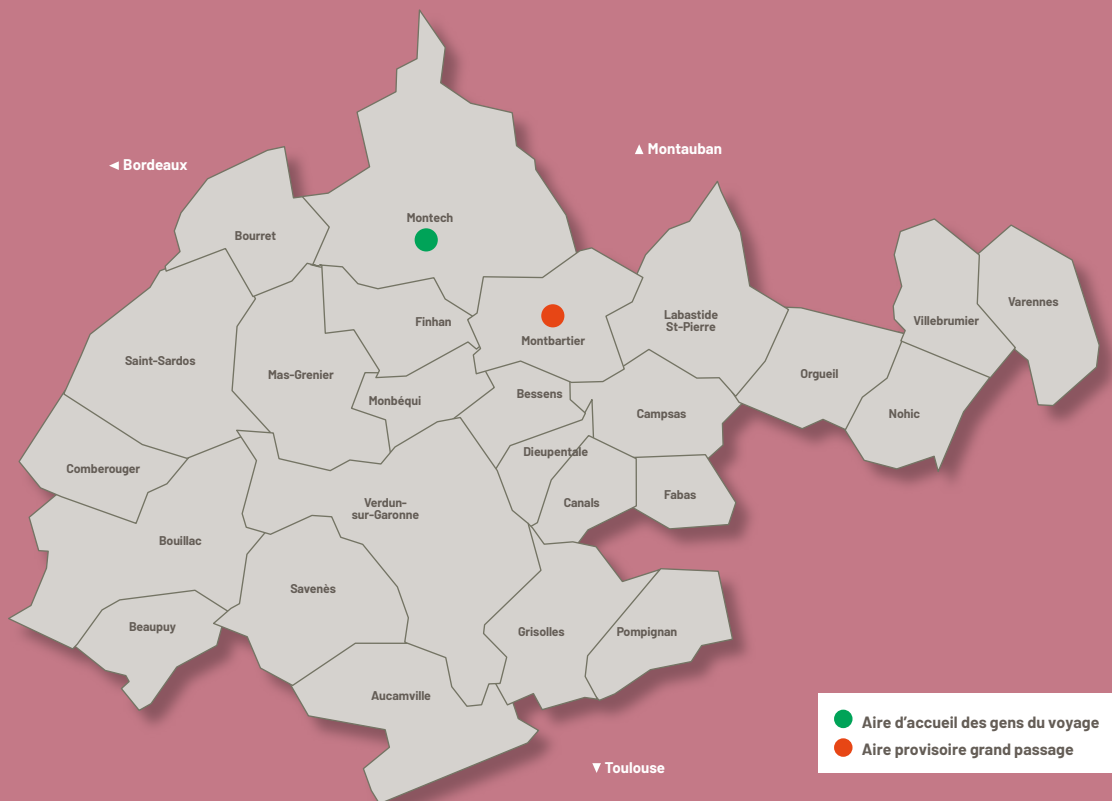
participations aux réseaux
départementaux et aux
groupes de travail entre
chargés de coopération
CTG.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Des infrastructures adaptées et solidaires

Entre 2020 et 2025, la Communauté de communes a fait de l'accueil des gens du voyage une priorité, en veillant à répondre à ses obligations réglementaires tout en plaçant la dignité des familles au cœur de son action. L'enjeu a été d'offrir des conditions d'accueil décentes et sécurisées, mais aussi de favoriser l'insertion sociale grâce à des partenariats locaux. Ces efforts ont permis de développer des infrastructures modernes et fonctionnelles, reconnues comme exemplaires dans le département, et de garantir un accompagnement adapté aussi bien pour les séjours ponctuels que pour les grands passages.

Les aires d'accueil des gens du voyage sur le territoire





Aire d'accueil des gens du voyage à Montech

CHIFFRES clés 2020-2025

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

LA CRÉATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL MODERNE - MONTECH

En décembre 2022, la Communauté de communes a ouvert une aire d'accueil des gens du voyage située chemin de la Pierre, à Montech. Cette aire, dotée de 20 emplacements dont 2 adaptés aux personnes à mobilité réduite, respecte les obligations fixées par le schéma départemental d'accueil et d'habitat du Tarn-et-Garonne. Sa gestion a été confiée à un prestataire spécialisé, mais son originalité réside dans l'animation sociale mise en place : centre social, médiateur du Conseil départemental, France Services et CCAS travaillent ensemble pour accompagner les familles. La qualité de cette infrastructure est aujourd'hui saluée par les représentants des gens du voyage, les services de l'État et les élus d'autres intercommunalités venus s'en inspirer.



Aire des gens du voyage de Montech - Visite de Monsieur le Préfet

LA MISE EN PLACE D'UNE AIRE DE GRAND PASSAGE PROVISOIRE - MONTBARTIER

En mai 2024, sur réquisition préfectorale, la Communauté de communes a été mobilisée pour aménager une aire temporaire destinée à accueillir les grands passages. Implantée sur quatre terrains privés à Montbartier, cette aire a été équipée en urgence avec des raccordements sécurisés en eau potable et électricité, ainsi qu'un service de collecte des ordures ménagères. La gestion administrative a été assurée en lien avec la société HACIENDA. Le financement, fondé sur la solidarité départementale, a impliqué les dix communautés de communes du Tarn-et-Garonne, garantissant une prise en charge partagée des coûts. Cette opération illustre la capacité de la collectivité à réagir efficacement face aux besoins ponctuels d'accueil.



Aire provisoire de grand passage à Montbartier



85%

taux d'occupation annuel moyen sur l'aire de Montech



AGV DE MONTECH

97 541 €

de dépenses

58 409 €

de recettes,

soit un autofinancement de 39 132 €



4

groupes accueillis, représentant **638** caravanes (388 sur le site, 250 sur des terrains avoisinants)



AIRE PROVISOIRE

51 878 €

de dépenses dont

46 328 €

mutualisés entre les 10 communautés de communes du 82

47 565 €

portés directement par la CCSTG

DÉCHETS

Sécurité, innovation et prévention

Le mandat 2020-2025 s'est ouvert dans un contexte inédit marqué par la crise sanitaire du COVID-19. Assurer la continuité du service public tout en protégeant les agents a constitué une priorité immédiate, parfois au prix de retards dans la mise en œuvre des projets. Pour autant, les ambitions de la Communauté de communes sont restées intactes et se sont concrétisées autour de deux grandes priorités. D'une part, la structuration et la sécurisation de notre service en régie, initiées depuis la fusion des EPCI en 2017, ont connu de nouvelles avancées. D'autre part, une politique résolument engagée pour la réduction et la valorisation des déchets a été poursuivie, avec en point d'orgue la préparation de la tarification incitative (TEOMI), projet phare de Grand Sud Tarn-et-Garonne.



Animation scolaire à Montech



Livraison d'une nouvelle BOM au pôle Environnement

CHIFFRES clés 2020-2025

LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2020/2025

LA STRUCTURATION ET LA SÉCURISATION DU SERVICE

Afin de renforcer la sécurité et la performance des collectes, la Communauté de communes a mené plusieurs actions significatives. La sécurisation des opérations de ramassage des déchets en porte à porte a conduit à la suppression de points noirs et manœuvres dangereuses, notamment par l'installation de 14 sites équipés de bornes enterrées en apport volontaire dans les communes de Bourret, Saint-Sardos, Grisolles, Verdun-sur-Garonne, Labastide-Saint-Pierre et Pompignan, pour un investissement de 530 K€. À Finhan, Monbéqui et Montech, les colonnes semi-enterrées usagées sont en cours de remplacement.

Parallèlement, le parc de matériels roulants a été modernisé avec l'acquisition de 6 bennes à ordures ménagères, 3 polybennes et 3 véhicules légers.

Des travaux d'aménagement et de mise en sécurité ont également été réalisés au pôle Environnement de Dieupentale, pour un montant de 635 K€. Enfin, la structuration du suivi post-exploitation de l'ISDND de Reyniès, fermé en 2017, a été assurée grâce à une campagne de trois ans portant sur le vidage et l'analyse des lixiviats, garantissant l'étanchéité des lagunes (730 K€).



Collecte des bornes enterrées à Bourret

LA RÉDUCTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets adopté en 2019, la collectivité a développé des actions fortes pour limiter la production de déchets organiques. Un service de broyage à domicile a été structuré et le compostage largement promu, complétés par de nombreuses actions de sensibilisation auprès des scolaires et lors d'événements communaux.

La mise en place de la Redevance Spéciale dédiée aux professionnels a permis d'encourager l'évolution des pratiques tout en assurant une meilleure évaluation de leurs productions de déchets.

Enfin, une feuille de route ambitieuse a été adoptée pour préparer la mise en œuvre de la Tarification Incitative (TEOMI). Prévue à partir de 2026, cette réforme s'accompagne d'une refonte du schéma de collecte et de la généralisation du tri à la source des biodéchets. Son objectif est clair : réduire de 25 % le volume des ordures ménagères d'ici 2027, tout en maîtrisant les coûts du service dans un contexte marqué par l'augmentation des taxes voulues par l'Etat (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).



Compostage individuel



2 056

composteurs individuels
distribués depuis 2020



1 578 H

de broyage des végétaux
réalisées



120 000 T

de déchets ménagers
collectés et traités sur la
durée du mandat

Rapport d'activité

des projets réalisés
entre 2020-2025

Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne

120, avenue Jean Jaurès
82370 Labastide-Saint-Pierre

05 63 30 03 31
grandsudtarnetgaronne@grandsud82.fr
grandsud82.fr

 @grandsudtarnetgaronne

Juillet 2025

Rédaction : Services de la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne

Création graphique : Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne

Crédits photos : CC GSTG, Freepik